

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

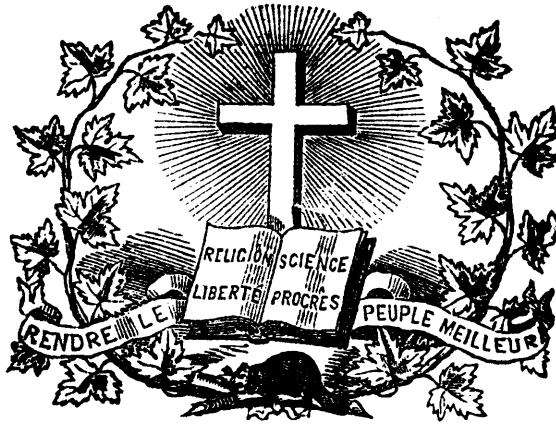
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume VI.

Montréal, (Bas-Canada) Juin, 1862.

No. 6.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie: L'Odeur des Foins. J. Autran.—Le Coureur de Bois, par M. A. de Puibusque (suite et fin).—SCIENCE: Compte-rendu du Cours d'Histoire du Canada de M. Ferland à l'Université Laval (suite).—EDUCATION.—Conseils aux Instituteurs: XXIII. Modèles à suivre: Gerson, Rollin, (Th. H. Barrau).—De la Calligraphie: V. Faut-il appliquer les élèves sur chaque lettre jusqu'à ce qu'ils la fassent bien? (Taiclet).—Exercices pour les Elèves des Ecoles: Exercice de Grammaire.—Dictées Homonymique.—Problème d'Arithmétique.—Problème d'Algèbre.—Problème de Géométrie.—Solution des Problèmes de la livraison précédente.—AVIS OFFICIELS.—Nominations: Membres des Bureaux d'Examinateurs.—Commissaires d'Ecole.—Délimitation, Annexion et Erection de Municipalités Scolaires.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examinateurs.—Dons offerts à la Bibliothèque du Département.—Instituteurs Disponibles.—Avis à ceux qui Correspondent avec le Département.—EDITORIAL: Les Conférences d'Instituteurs.—Inauguration de l'Ecole Préparatoire de l'Université de Lennoxville, Visite du Surintendant à Sherbrooke.—Dix-septième Conférence de l'Association des Instituteurs de l'Ecole Normale Jacques Cartier.—Seizième Conférence des Instituteurs de l'Ecole Normale Laval.—Extraits des Rapports des Inspecteurs d'Ecole pour 1859 et pour 1860 (suite).—Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes: Paris. Lyon. Dieppe. Londres. Québec.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin des Lettres.—Bulletin des Sciences,

Le jour s'efface an loin ; ses lueurs étouffées
Meurent sur les hauteurs, s'éteignent sur les eaux ;
Et chaque vent qui passe apporte par bouffées
L'enivrante senteur des herbes en monceaux.

Et ce qu'on ressent là, c'est un calme suprême,
C'est une volupté sans ardeur ni transport,—
C'est le recueillement de la nature même,
Qui, sous l'aile de Dieu, confiante s'endort!

J. AUTRAN—*Vis Rurale.*

Le Coureur de Bois.

(Extrait d'un Voyage inédit au Canada et aux Etats-Unis.)

(Suite et fin.)

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

L'ODEUR DES FOINS.

Le jour baisse ; les pins, qu'un vent tiède balance,
Du couchant sur nos fronts bercent les reflets d'or ;
Le vallon se recueille et le champ fait silence :
Dans le pré cependant les faneurs sont encor.

Les laboureurs lassés, remontant à la ferme,
Ramènent les grands bœufs au pesant attirail ;
Chacun songe au repos, chacun rentre et s'enferme ;
Les faneurs dans le pré sont encore au travail.

Les voyez-vous là-bas, au bord de la rivière,
Marcher à pas égaux, d'un rythme cadencé ?
Ils mettent à profit ce reste de lumière
Pour finir le travail dès l'aube commencé.

Sous le soleil de feu, sans trêve ni relâche,
Ils ont coupé les foins au village attendus ;
Ils ne partiront pas sans achever leur tâche :
Ils veulent qu'à la nuit tous leurs prés soient tondus.

De la rapide faux l'éclair par instants brille,
A travers la distance il éblouit nos yeux ;
Par instants, une voix d'homme ou de jeune fille
Arrive à notre oreille en sons clairs et joyeux.

Dans le calme du soir, il fait bon de l'entendre !
Il fait bon d'aspirer, dans un air frais et doux,
Ces odeurs de gazons, ces parfums d'herbe tendre
Qui, du talus des prés, s'élèvent jusqu'à nous !

L'ascendant qu'avait pris Dulut sur les sauvages était tel qu'il n'hésitait pas à sévir contre eux avec la dernière rigueur quand les circonstances l'exigeaient ; en voici un exemple : Etant commandant à Missilimakinac dans la région solitaire du lac Supérieur, il fut informé que deux sauvages avaient pillé et tué un Français, et on lui nomma les deux meurtriers. Lorsque toutes les nations y furent assemblées au nombre d'environ 800, aussitôt il fit prendre les armes à ses hommes qui n'étaient que trente et fut arrêter les deux assassins, qu'il fit attacher. Les chefs se réunirent pour savoir de quoi il était question ; puis quand ils surent le sujet, ils apportèrent nombre de paquets de castor pour rançonner les coupables. Dulut leur dit que comme ils avaient tué un Français, il fallait que tous les deux périssent. Ils représentèrent que, puisqu'ils n'avaient tué qu'un Français, un seul devait mourir. Toutes représentations furent inutiles ; on tint un conseil de guerre où ils furent condamnés à avoir la tête cassée ; ce qui fut exécuté en présence de tous ces peuples qui n'osèrent faire aucun mouvement. (1)

Voici encore une autre action de Dulut qui porta la terreur chez les Iroquois, la plus redoutée de toutes les nations sauvages : Les Iroquois tenaient des partis considérables le long de la grande rivière (rivière des Outaouais) pour tâcher de prendre quelque canot montant ou descendant des Outaouais ; ce qui détermina le gouverneur de Montréal, M. de Callière, à envoyer un parti au lac des deux montagnes, commandé par Dulut.

Comme il n'y avait ordinairement que deux ou trois hommes pour exploiter chaque canot de voyageurs, Dulut, pour tromper l'ennemi, partit du bout de l'île de Montréal pour traverser le lac des deux montagnes dans trois canots montés de dix hommes sur lesquels il en fit coucher huit, ne laissant paraître que deux hommes qui nageaient. Lorsqu'il eut traversé le lac et qu'il fut dans

(1) Extrait d'un recueil inédit de ce qui s'est passé au Canada au sujet de la guerre depuis 1682 ; ms.

le détroit de la rivière, il vit venir à lui quatre canots ennemis de sept ou huit hommes chacun. Pour les engager au large, il fit semblant de fuir, lorsqu'ils furent à portée de pistolet, tous les Français se levèrent; les Iroquois firent leur décharge sans tuer personne et se dirigèrent en toute hâte vers le rivage. Nos Français les eurent bientôt joints et enbutés dans l'eau; ceux qui ne furent pas tués furent faits prisonniers. Un des canots qui ne s'était pas assez approché gagna terre et se sauva. Les prisonniers furent amenés à Montréal, où toute la population et les sauvages domiciliés demandèrent que par droit de représailles ils fussent brûlés; ils furent donc attachés au poteau et brûlés les uns après les autres. Cet exemple fit changer la conduite des Iroquois, qui n'osèrent plus faire brûler les Français. (1)

Malheureusement pour les coureurs de bois, ils n'étaient pas toujours sous la protection de Dulut, et combien ont péri soit dans la profondeur des bois, sous des wigwams inhospitaliers sans qu'on ait pu savoir ce qu'ils étaient devenus. Un d'entre eux menacé d'être mis à mort et entouré déjà de plus de vingt sauvages armés, imagina un plaisant stratagème.

—Qu'allez-vous faire? dit-il, mes amis, en me frappant, vous vous frappez vous-même; sachez que je vous porte tous dans mon cœur.

On s'étonne, on veut des preuves.

—Soit, dit-il, vous en aurez. Il place un petit miroir sur sa poitrine et les fait approcher les uns après les autres; chacun se reconnaît et ne doute plus; le pauvre voyageur est sauvé.

Vive l'esprit! c'est une précieuse ressource qui a souvent servi aux coureurs de bois, mais parfois ils en ont abusé et se sont attiré de fort méchantes affaires. Un d'entre eux, un des premiers, ayant été très-bien reçu chez une nation sauvage qui n'avait jamais vu d'Européen, leur fit connaître l'usage des armes à feu; il leur vendit des fusils communs et de la poudre. Ceux-ci firent une chasse fort abondante et eurent par conséquent beaucoup de pelleteries à vendre. Wantant tout acheter, sans bourse délier, le coureur de bois leur fit croire qu'il ne dépendait que d'eux de renouveler leur provision de poudre.—Il suffit, leur dit-il, de semer ce qui vous reste dans une savane; cela poussera comme votre blé d'Inde. Les Missouris furent enchantés de cette indication; ils l'en récompensèrent comme de la plus belle découverte, et ne manquèrent pas de semer toute la poudre qui leur restait; ce qui les obligea à traiter de toute celle du voyageur français, qui en retira un bénéfice considérable en peaux de castors, en loutres et en hermines. Puis, il descendit la rivière jusqu'aux Illinois, où commandait alors M. de Tonty. Les bons Missouris allaient de temps en temps dans la savane pour voir si la poudre levait; ils avaient eu soin de mettre un gardien pour empêcher les bêtes malfaisantes de ravager leur prétendue récolte; mais ils finirent par reconnaître la duplicité du Français. Il est bon d'observer qu'on ne trompe les sauvages qu'une fois, et qu'ils s'en souviennent; ceux-ci résolurent de se venger sur le premier de notre nation qui viendrait chez eux; cela ne tarda pas. L'appât du gain excita notre coureur de bois à envoyer son associé avec un assortiment de marchandises. Dès que les Missouris eurent appris qu'il était l'associé de celui qui les avait dupés, ils lui prêtèrent la cabane publique qui est au milieu du village pour y déposer ses ballots, et dès que sa marchandise fut étalée, ils entrèrent en tumulte et la mirent au pillage; de sorte que le pauvre traiteur fut défilé de toute sa pacotille sans aucun retour de la part des sauvages; il courut porter plainte au grand chef de la nation, qui lui répondit d'un air grave:

—Ami, on te fera justice, mais il faut pour cela attendre la récolte de la poudre que nos frères ont semée par le conseil de ton compatriote; tu peux compter, foi de Sagomas, que j'ordonnerai alors une chasse générale, et que toutes les pelleteries du gibier auront la récompense d'un secret si important.

Le voyageur eut beau alléguer que peut-être la terre des Missouris n'avait pas les propriétés de la terre de France, où la poudre vient très-bien; il fallut qu'il se retirât fort allégé et bien confus d'avoir reçu une telle leçon de pareils gens. Mais il y eut une revanche, car les coureurs de bois ne se laissaient point battre aisément; l'un d'eux arma une pirogue qu'il chargea de bagatelles; il remplit un baril de cendre et de charbon pilé au-dessus desquels il mit un peu de poudre. Arrivé au pays des Missouris, il étala toutes ses babioles dans la grande cabane pour voir si les sauvages seraient tentés de les enlever; ceux-ci, en effet, les pillèrent. Le Français fit alors beaucoup de bruit, injuria fort les pillards et conta au prétendu baril de poudre qu'il avait préparé, il le défonça prit un tison allumé et cria:

« Je vais faire sauter la cabane; ne faites point un pas ou je mets le feu; vous viendrez tous avec moi au pays des esprits.»

Les sauvages effrayés ne savaient que faire; les Français qui étaient hors de la cabane disaient que leur frère avait perdu l'esprit et qu'il ne le retrouverait que quand on lui aurait rendu ou payé ses marchandises. Les chefs coururent haranguer par le village pour faire rendre gorge aux habitants. Le peuple fut ému; chacun apporta dans la cabane tout ce qu'il avait de pelleterie. Alors le Français décida que l'esprit lui était revenu; le chef lui présenta le calumet; ils fumèrent ensemble, et notre coureur de bois emporta pour près de mille cents en bonnes pelleteries; les sauvages émerveillés de sa résolution lui donnèrent le nom de *crat-homme* ou *homme de culture*.

Bossu, auteur des *Nouragues* Voyages des Indes occidentales, livre extrêmement curieux, raconte des faits qu'il dit lui être arrivés, et qu'on peut croire dérobés à l'histoire des coureurs de bois.

« Un jongleur des Allibamons, me raconta sur la rivière de ce nom, dit-il, tandis que je faisais force de rames pour remonter le courant. Il me demanda de l'eau-de-vie, je lui en donnai une bouteille, et il la but à l'instant avec les sauvages et sauvagesses qui l'accompagnaient; il me pria de lui donner une seconde bouteille, je refusai; cela le fâcha, et pour m'intimider, il me déclara que si j'insistais dans mon refus, il allait faire la médecine contre moi, c'est-à-dire, m'enchanter avec mon canot.

—Bien, répondis-je, je suis médecin moi-même, nous verrons qui en sait le plus long.

Un peu interloqué, mon jongleur ne put dissimuler son étonnement.

—Je ne te croyais, me répliqua-t-il, que lorsque je t'aurai vu faire; commence.

—Après toi.

—Non, je suis connu pour médecin, et toi tu ne l'es pas; fais-toi connaître.

Il eût été inutile de prolonger cette querelle de préséance; mon sauvage avait d'excellentes raisons pour ne point prendre le pas. Je me décidai donc et je débute par des contorsions effrayantes. Je parle au papier parlant, et cette conversation mystérieuse prépare à merveille la scène que je veux jouer:

—Retire-toi, retire-toi, cria-je à mon sauvage; je veux être seul un moment; dès que l'esprit sera revenu, je l'appellerai.

Le jongleur s'éloigna et me laisse seul, c'est l'usage, et plus que tout autre, il a intérêt à s'y conformer; cinq minutes suffisent à mes préparatifs.

—Approche, mon frère, dis-je à mon antagoniste; vois-tu cette peau de chat-tigre?

—Oui.

—Elle est plate comme un gant.

—Oui.

—Il n'y a plus dessous un seul morceau de chair ni un seul os; tout est sorti par cette incision que tu aperçois sur le col.

—Oui.

—Eh bien! je te défie de rendre la vie à l'ancien habitant de cette peau, de le faire voir et marcher.

Le jongleur souflet et remède, double manière d'exprimer l'incertitude et l'ironie.

—Tu penses que tu badines et tu te moques de moi; vas, tu n'es pas médecin; tu n'es qu'un ignorant. Regarde! déjà la peau remue; je vais toucher les yeux avec cette gomme de pin et ils brillent comme deux étoiles au firmament. En parlant ainsi, j'enchaîne dans un cercle résineux deux yeux d'émail, et je pique avec une épingle un gros centonil que j'avais glissé dans la peau, et qui naturellement se porte vers la tête ou brille un rayon de lumière. A cet aspect, le faux magicien est saisi d'effroi; il crut que je suis médecin et tres-médecin; mais je ne m'en tiens pas là; je fâche l'animal qui s'agit entre mes bras, et il se précipite dans la direction des sauvages en faisant rouler d'une manière surnaturelle la peau qui le renferme. C'est à qui fuira; les femmes crient et les hommes sautent à terre. J'avais un compère qui s'élança aussitôt, saisit la bête et me la rend en faisant mine de la frapper; je la prends de nouveau, je la jette contre mon corps pour escamoter l'éventail et les yeux d'émail; puis je pousse un grand cri, feignant d'être mort; mon compère frappe encore; l'animal semble résister; mais je le rebais à mon tour, et je jette aux pieds des sauvages sa peau toute venue plate comme avant. Ce second prodige ne les étonna pas moins que le premier.

—Ce chat ne méritait pas de vivre, m'écriai-je, je l'ai replongé dans le néant pour avoir osé mordre son maître et sauter aux jambes des hommes rouges, nos frères amis; cependant, si ta médecine vaut la mienne, es-tu, et, en cas de danger, je te secourrai comme cet homme m'a secouru.

(1) Extrait d'un manuscrit inédit.

—Je n'en ferai rien ; ma médecine n'a pas de pouvoir sur les chats morts.

—Et mon canot ; n'as-tu pas dit que tu pouvais l'arrêter ?

—Oui, je le pouvais tout à l'heure ; je ne le peux plus maintenant. Médecin contre médecin, il n'y a plus rien à faire.

Pour un sauvage, la réponse était d'un goût très-subtil.

Corsaires contre corsaires,
Ne font pas leurs affaires,

a dit LaFontaine, et mon jongleur ne l'a certainement pas lu ; mais il est tout simple que les vérités naturelles se retrouvent dans les bois. Une fois reconnu médecin, et médecin supérieur à tous les médecins allibamons, je fus assailli de questions et de prières ; on m'apportait des malades et l'on ne se lassait pas de me demander des miracles. Le jeu était dangereux. Les sauvages n'aiment pas plus les devins qui se trompent que les manitous qui restent sourds à leurs vœux. Plus d'un médecin pris en flagrant délit d'homicide par imprudence, par impuissance ou autrement, a été condamné à suivre son malade au pays des esprits ; on supposait qu'il retrouverait là celui qu'il avait perdu. Pour éviter un pareil sort, je déclarai qu'averti par la blessure que j'avais reçue de mon chat, j'avais fait complète abjuration d'un art si périlleux, et que je renvoyais respectueusement tous les malades au maître de la vie, qui saurait beaucoup mieux les guérir.

Un coureur de bois fit un tour de médecine qui, bien qu'infiniment plus simple que le précédent, le mit en grande considération auprès des sauvages. Il leur montra une petite fiole remplie de mercure ; cela leur parut magnifique, et ils voulurent l'avoir.

—Je vous donnerai tout très-volontiers, à l'exception de la fiole, qui m'est nécessaire.

Et, aussitôt, il versa le vif-argent sur le plancher.

—C'est à vous, leur dit-il ; ramassez-le.

Ils n'en purent jamais venir à bout ; le mercure s'aplatissait sous leurs doigts, se divisait, s'éparpillait et roulait en tous sens. Ébahis à cette vue, ils soupçonnèrent que c'était un esprit qui se transformait ainsi pour leur échapper. Le coureur de bois prit une carte et ramassa les globules de mercure éparses sur le plancher et qui s'amalgamèrent de nouveau dans la fiole. Cette concentration ne parut pas moins merveilleuse que la division en perles liquides ; mais ils regardaient encore l'esprit avec inquiétude, quoique rentré dans sa prison de verre, quand le coureur de bois versa un peu d'eau forte dans la fiole ; tout alors entra en dissolution et disparut. Les sauvages reniflèrent à qui mieux mieux ; leur admiration était au comble.

Heureux ces jours de naïveté et d'ignorance ! Hélas ! ils ne passèrent que trop tôt ; il ne fallait que de l'audace au coureur de bois pour se présenter aux nations inconnues et de l'adresse pour s'insinuer sous leurs wiggams ! Il se faisait recevoir guerrier et chef dans toutes les tribus en se faisant imprimer un chevreuil sur la cuisse. Protégé par les femmes, qu'il aidait dans leurs rudes travaux, quels bons repas il faisait ! Il avait du pain de maïs cuit sous la cendre, des poulets dindes rôtis, des grillades de chevreuil, des beignets frits dans de l'huile d'ours, des langues de buffalos, des nez d'originaux, des œufs de tortue. Le bon temps finit avec la conquête. Non-seulement les Anglais firent disparaître les nations sauvages, dont ils refoulèrent les débris dans les prairies de l'ouest, mais ils fondèrent la compagnie des fourrures, vaste monopole établi à la baie d'Hudson, et qui, de là, exploite toute la région du nord.

ADOLPHE DE PUIBUSQUE.
(Causeries des Familles.)

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XXIX.

(Suite.)

La position de la colonie était bien fâcheuse et M. de Montmagny possédait bien peu de moyens de résister à tous les dangers qui menaçaient ce petit établissement de Français en Amérique, surtout de la part des Iroquois, dont l'audace croissait avec la puis-

sance et qui, petit à petit, devenaient aussi bien armés que les Français eux-mêmes. Aussi faut-il reconnaître dans ce grand homme un courage, une patience, une persévérance et en général des vertus extraordinaires : il est assez commun de trouver des hommes capables de courage et de prudence dans une circonstance donnée, au milieu d'un danger pressant mais passager ; mais il est rare de trouver un homme qui puisse toujours conserver l'exercice de ces facultés précieuses pendant des années, sans jamais se décourager et sans jamais faiblir. M. de Montmagny était une de ces âmes d'élite, si rares dans tous les temps.

Les Iroquois, qui s'étaient emparés du Père Jogues et de ses compagnons, remontèrent la Rivière Richelieu, ou des Iroquois, pour retourner dans leur pays. Sur le lieu même de l'action, ils avaient tourmenté leurs pauvres prisonniers ; à chaque étape ces malheureux étaient soumis aux insultes et aux cruautés de leurs maîtres féroces. Guillaume Couture qui avait tué un chef dans le combat, eut les doigts broyés, des ongles arrachés et quelques phalanges coupées sur le champ.

Arrivés au Lac Saint-Sacrement on fit étape et de nouveau on se mit à caresser les prisonniers, c'est le mot qui rend celui dont se servaient les sauvages, qui mettaient à approcher leurs malheureuses victimes une politesse d'une insultante obséquiosité et pleine d'une ironie sauvage. Sur les bords du lac on voulut se donner le plaisir de faire passer les prisonniers entre deux files : on connaît cette cérémonie que décrivaient encore, pour y avoir été soumis, nos voyageurs de l'Ouest, il n'y a pas plus de soixante ans. Les prisonniers eurent à défilé entre les rangs de 200 Iroquois armés de bâtons, de lanières et de toutes sortes d'instruments qui ne tuaient pas d'ordinaire, mais qui faisaient endurer mille tourments.

Arrivés dans les villages iroquois, nouveaux supplices. Le Père Jogues fut suspendu en croix ; pendant qu'il souffrait ainsi, un jeune guerrier d'une nation étrangère, mais qui avait été adopté par les Iroquois, vint couper les cordes, poussé par la commisération. Cette bonne action fut bien reçue du cœur de Dieu ; car le jeune homme eut une maladie de langueur, et l'année suivante il rencontra le Père Jogues qui ne le reconnut pas, tant il était changé.

—Tu ne me reconnais pas, dit le jeune homme, pourtant je t'ai fait du bien, c'est moi qui coupai les cordes quand on t'avait suspendu.

—Si je ne te reconnais pas, répondit le bon Père, je n'en ai pas moins souvent prié le bon Dieu pour toi. Je suis pauvre, je n'ai rien et ne puis pas te donner pour ce monde des marques de ma reconnaissance ; mais si tu m'écoutes, je t'ouvrirai les portes d'un séjour où il n'y ni a maladie ni malheur.

Le jeune homme, que la grâce poursuivait de ses faveurs, écouta le Père Jogues, fut instruit, baptisé et mourut bientôt en chrétien.

On n'avait pas encore décidé du sort des prisonniers ; mais bientôt il se tint un grand conseil et il fut résolu qu'on mettrait à mort tous les Hurons. Le brave Aatsistari fut donc attaché au poteau avec ses compagnons et ils moururent avec résignation, exhortés et consolés par le Père Jogues et pleins de l'espoir d'une vie meilleure.

Guillaume Couture fut donné en adoption à une famille et envoyé dans un village éloigné. Le Père Jogues et René Goupil demeurèrent ensemble soumis à toutes sortes de mauvais traitements. Goupil se tenait toujours prêt à la mort et s'y attendait de moment à autre.

Les sauvages avaient vu ce bon jeune médecin faire sur des enfants malades le signe de la croix et ils avaient donné ordre à deux de leurs guerriers de le tuer. Un jour que le Père Jogues et Goupil revenait de prier à l'écart, un de ces deux sauvages lui asséna un coup de hache sur la tête ; le brave Goupil tomba en s'écriant Jésus, et mourut presque aussitôt.

Le Père Jogues resta seul à dévorer les affronts, les avanies, les mauvais traitements, les terreurs et les angoisses de cette épouvantable existence. Sa seule consolation était de se retirer à l'écart, quand il le pouvait, de tracer sur l'écorce des arbres le divin signe de notre rédemption et de prier au pied de ces humbles monuments de sa tendre piété.

Les Hollandais, par suite de demandes faites par la Cour de France et pour obéir à leur bonté naturelle et aux sentiments chrétiens, avaient fait des efforts pour retirer le Père Jogues des mains de leurs alliés. Le ministre Hollandais dont nous avons déjà parlé, Dominus Joannes Mégapolensis et l'officier commandant le fort d'Orange (Albany), le Sieur Arendt Van-Curler, dont le nom fut donné plus tard au fort *Corlar*, mirent surtout un grand zèle à la délivrance du Père Jogues.

Des propositions de rachat furent refusées par les Iroquois qui voulaient garder leur prisonnier. Le pauvre père avait été adjoint à une famille à laquelle il servait d'esclave. A chaque nouvelle vraie ou fautive d'une défaite des partis de guerre iroquois, le Père

Jogues recevait un surcroît de mauvais traitements et était menacé de la mort. La famille à laquelle avait été donné le Père Jogues vint en 1612, avec d'autres Iroquois sur les bords de l'Hudson pour traiter avec les Hollandais. Ceux-ci firent savoir au Père Jogues qu'il était bruit parmi les Iroquois qu'on devait le mettre à mort et que, s'il voulait s'échapper, on disposerait sur le rivage une chaloupe, au moyen de laquelle il pourrait gagner un navire qui se trouvait à l'embouchure au milieu de la rivière.

Le Père Jogues fut répondre qu'il demandait vingt quatre heures pour se déterminer. Dominus Mégapolensis et les Hollandais furent fort étonnés de voir qu'un homme, dans la position du Père Jogues, demandait vingt quatre heures pour délibérer quand on lui offrait sa liberté. Le Père Jogues voulait peser devant Dieu les conséquences de sa démarche, non pas pour lui-même, mais pour le service de son créateur. Il avait, pendant son séjour au milieu des féroces Iroquois, baptisé bien des enfants mourants, exhorté bien des prisonniers chrétiens à la mort, ramené à la religion des femmes algonquines faites prisonnières et adoptées par les Iroquois; il avait même semé des germes de christianisme parmi ses barbares, et il voulait consulter Dieu, pour voir s'il ne valait pas mieux rester exposé à tous les dangers que d'accepter sa liberté.

Le Père Jogues, après examen, s'étant convaincu que les Iroquois avaient formé le projet déterminé de le mettre à mort, jugea qu'il devait accepter la liberté et il le fit savoir à ses protecteurs, les Hollandais.

Les Iroquois étaient logés dans une grande cabane, ou plutôt une grange; tous les soirs ils fermaient soigneusement la porte et tout autour du Père Jogues les Iroquois étaient couchés pendant la nuit: il était donc difficile pour le Père de s'évader. Une nuit cependant le Père vit entrer par une porte que les sauvages n'avaient point observée un garçon de ferme hollandais; alors il résolut de sortir par ce passage si inopinément révélé à son attention. A la première tentative du Père pour sortir, il fut mordu par un chien de garde qui le força à rentrer dans la logis; une seconde tentative fut plus heureuse, il gagna le rivage et après avoir, avec grande peine, réussi à mettre la chaloupe à l'eau, il parvint à se rendre à bord du navire.

Les sauvages, le lendemain, étaient furieux; ils cherchèrent le Père dans le navire; mais on pouvait mis à fond de cale dans un petit trou que fermaient des paquets d'amarre et d'autres objets. Les Iroquois menacèrent d'incendier le fort si on ne leur rendait pas le prisonnier. Les Hollandais parlementèrent et donnèrent des présents. Le Père Jogues dit à ses libérateurs qu'il ne voulait pas être pour eux la cause de malheurs, et qu'il était prêt à se livrer lui-même aux Iroquois; mais on réussit à apaiser les sauvages.

Le Père Jogues fut transporté au fort, où il fut domicilié aux frais de l'état chez un vieil avare de traîtreur qui le faisait presque mourir de faim. Le Père était logé dans une espèce de grenier, séparé par une cloison de planches mal jointes de l'appartement où le vieux marchand recevait les Iroquois pour traiter; et il y a lieu de s'étonner que les sauvages n'aient pas découvert le Père dans cette mauvaise cachette, d'où lui-même apercevait ses mortels ennemis.

Au bout de quelque temps le gouverneur de Manhatte, M. Kieft, fit descendre le Père Jogues et le fit embarquer sur un navire pour la Hollande; c'était en octobre 1613. Ce navire toucha sur les côtes d'Angleterre et l'équipage descendit à terre, sauf un seul homme qui resta avec le Père Jogues sur le navire. Des voleurs vinrent aborder le navire en l'absence de son équipage et, dans le pillage, le Père Jogues fut dépourvu de quelques effets que lui avait donnés le gouverneur Kieft. Un français qui se rencontra dans le voisinage accueillit le Père Jogues et bientôt il partit pour les côtes de France sur un bateau charbonnier. Le Père Jogues arriva en Bretagne qu'il parcourut, en demandant l'aumône, jusqu'à Rennes où il y avait une maison de l'ordre. La première demeure où il frappa fut celle d'un pauvre paysan breton qui le reçut avec une bonté touchante; les deux jeunes filles du bon cultivateur donnèrent, avec une effusion de charité qui arracha des larmes au bon père, les quelques liards qui constituaient tout leur pauvre petit pécule. En arrivant à la maison de Rennes, le Père Supérieur apprenant de cet étranger qu'il venait du Canada, lui demanda de suite des nouvelles du Père Jogues; on conçoit avec quel bonheur et quel plaisir les enfants de Saint-Ignace embrassèrent les mains mutilées du martyr et confesseur. Le Père Jogues revint l'année suivante au Canada, où il devait plus tard compléter son martyre en donnant sa vie pour son Dieu.

M. de Montmagny avait compris la nécessité de construire un fort à Pentre de la Rivière Richelieu, grand chemin des Iroquois et clef de leur pays. Pendant que les Français travaillaient à construire ce fort, à l'endroit où est aujourd'hui Sorel, ils furent atta-

qués par un parti de 300 Iroquois. Heureusement que les fortifications étaient quelque peu avancées; car les Français étaient peu nombreux et les sauvages se ruèrent contre les retranchements avec une fureur incroyable; ils semblaient ne pas s'occuper du tout des arquebuses et vouloir à tout prix la victoire. Les Français opposèrent une courageuse résistance et M. de Montmagny, qui se trouvait sur une barque à quelque distance de là, eut le temps d'opérer son débarquement et de venir au secours de ses ouvriers. Les Iroquois furent repoussés après avoir éprouvé de grandes pertes.

Ce fut cette même année en 1612 que la Nouvelle-France perdit son principal protecteur dans la personne du Grand Cardinal de Richelieu; en 1613, Louis XIII, qui s'occupait aussi beaucoup du Canada, mourut. La régente Anne d'Autriche, qui gouverna pendant la minorité de Louis XIV, hérita des bonnes dispositions de son époux et de son ministre pour la colonie; on voit à Sainte-Anne de la côte de Beauport une lampe d'argent, gage de l'intérêt qu'Anne d'Autriche portait au Canada.

En 1613, mourut le Sieur Nicolet, cet interprète célèbre dont nous avons déjà parlé: il était arrivé à l'âge de 18 ans, avait passé d'abord deux ans chez les sauvages de l'île, puis, plus tard, neuf ans chez les Nipissiriniens. Il avait été ambassadeur chez les Iroquois où il avait conclu une paix utile, puis chez une nation éloignée, qu'il réussit à unir aux Hurons par un traité avantageux; dans cette dernière ambassade il avait été envoyé comme un grand seigneur sauvage, accompagné de guerriers et d'assistants, porteurs de riches présents de fourrures et dans les grandes cérémonies il était couvert d'une grande robe de damas de Chine ornée de figures d'oiseaux et d'autres animaux et surchargée d'emblèmes.

Dans une expédition vers les prairies de l'Ouest, Nicolet avait atteint les sources de rivières qui, d'après son rapport, déchargeaient leurs eaux dans un grand fleuve coulant vers le sud et dont les sauvages faisaient des peintures magnifiques. Il est donc à peu près certain que Nicolet est le premier européen qui ait vu, sinon exploré, les sources du Mississipi.

Nicolet, dont l'habileté était reconnue, fut chargé de fonctions importantes aux Trois-Rivières. Il avait épousé une Dlle. Couillard. En 1612, il fut appelé par la Compagnie pour remplacer son premier commis mort à Québec.

Voici comment arriva la mort de Nicolet: les Algonquins avaient fait prisonnier un Sokokiouais qu'ils avaient emmené aux Trois-Rivières et qu'ils voulaient tourmenter à leur façon. Les Pères et M. de Montmagny, voulant sauver ce malheureux et l'arracher aux tourments et à la mort, avaient chargé Nicolet d'aller trouver les Algonquins. Nicolet partit en chaloupe avec M. de Chavigny et deux hommes pour se rendre chez les Algonquins des Trois-Rivières. A la hauteur de Sillery, une tempête les surprit et chavira la chaloupe: M. de Chavigny se sauva à la nage; mais Nicolet, qui ne savait pas nager, périt avec ses deux hommes; avant de disparaître il avait recommandé à M. de Chavigny sa femme et sa fille; cette dernière plus tard épousa M. de Repentigny et devint ainsi alliée d'une des premières familles françaises de l'Amérique.

Le Sokokiouais qui avait été la cause innocente de la mort de Nicolet fut néanmoins sauvé par les Jésuites et renvoyé aux siens. Il montra tant de reconnaissance pour les Français et il fit tant auprès de ses compatriotes qu'il avait réussi à les engager à envoyer une députation chez les Iroquois, pour demander la délivrance du Père Jogues; car ceci s'était passé pendant que le P. Jogues était encore prisonnier chez les Iroquois.

La situation de la colonie était critique en 1614: la fureur et la puissance des Iroquois croissaient avec les moyens nouveaux qu'ils acquéraient de faire la guerre et ils étaient très-nombreux. On craignait pour l'établissement de Sillery. Le chef algonquin Négabamat avait conseillé aux religieuses de l'Hôtel-Dieu, qu'il vénérât et qu'il appelait les filles blanches, de laisser Sillery pour se réfugier à Québec. Bientôt les sauvages eux-mêmes abandonnèrent cet établissement et alors les religieuses allèrent se réfugier temporairement à la Basse-Ville de Québec; car bientôt elles allèrent habiter leur propre maison à peine commencée, mais qu'elles réussirent en peu de temps à rendre logeable, en travaillant elles-mêmes de leurs mains à servir les maçons et les charpentiers.

Le Père Bressani était nouvellement arrivé en Canada; il était de Rome et le seul missionnaire qui ne fut pas français; il s'offrit à aller chez les Hurons et il partit bientôt avec 6 sauvages et quelques Français pour cette lointaine et périlleuse mission.

Pour éviter les Iroquois, on partit de bonne heure le printemps et alors que le fleuve n'était pas même tout à fait libre de glaces. Après quelques jours de voyage, l'imprudence d'un sauvage força la flottille à s'arrêter: ce chasseur en tirant sur une ortie avait fait chavirer le canot dans lequel il était avec le Père et, bien qu'on n'eût à déplorer aucun accident funeste, il fallut s'arrêter

pour réparer les dégâts ; ce fut à Trois-Rivières qu'on fit halte à cet effet.

On repartit et, avec une témérité bien digne des sauvages, les Hurons, compagnons du Père, tiraient constamment du fusil sur les nombreux gibiers qu'on rencontrait en cette saison. Cette fusillade fit qu'au détour d'une Pointe, qui doit être située à l'embouchure de la Rivière-du-Loup, la petite troupe fut attaquée par une trentaine de canots Iroquois qui s'emparèrent de tout, hommes et choses, après avoir tué un Huron. Ils emmenèrent leurs prisonniers, et le Père Bressani eut à endurer les tourments qu'avait soufferts avant lui son frère en religion, le Père Jogues. Il eut les mains mutilées et brûlées, son corps souffrit du fer et du feu, au point qu'un jour il perdit connaissance et ne revint à lui qu'avec la perspective d'être incontinent mis à mort.

Le bon Père avoue, dans sa relation, qu'il redoutait la mort par le feu, et sous l'effet de cette horreur bien naturelle, il dit à un chef : " Je suis prêt à la mort, mais de grâce ne me faites point brûler. " " Tu ne mourras pas du tout, dit le chef, mais on vient de te donner à une vieille femme. " Cette vieille traita bien son prisonnier et un peu plus tard elle le vendit 200 francs au gouverneur hollandais Kieft dont nous avons déjà signalé la bonté. Le Père Bressani fut renvoyé en France, puis il revint, comme son modèle le Père Jogues, en Canada, et remonta chez les Hurons.

(A continuer.)

EDUCATION.

Conseils aux Instituteurs.

XXIII.

MODÈLES A SUIVRE.—GERSON, ROLLIN.

Je ne veux pas terminer ces instructions, sans proposer à votre imitation deux nobles modèles, choisis parmi beaucoup d'autres que j'aurais pu vous offrir. Comme le dit un ancien adage : *Leçon commence, exemple achève.* Ecoutez et retenez ces deux noms ; ils sont l'honneur de notre patrie, ils sont la gloire de l'enseignement : Gerson, Rollin.

Gerson florissait il y a quatre siècles. C'était un homme d'une haute intelligence, d'une science profonde, d'une vertu à toute épreuve, d'un caractère doux et modeste. Il brilla par son éloquence dans l'Université, dans la chaire, dans les conseils. Il fit éclater une force d'âme égale à ses talents, et dans des temps de trouble et d'anarchie, il poussa le courage civil jusqu'à l'héroïsme en réclamant vengeance pour les victimes, sous les poignards des assassins. Entre autres écrits célèbres, il composa *l'Imitation de Jésus-Christ*, qu'un célèbre philosophe a appelée le plus bel ouvrage qui soit sorti de la main des hommes. (1)

Cet illustre défenseur de toutes les saines doctrines, étant encore dans la force de l'âge, voulut finir ses jours dans une obscurité laborieuse. Il alla s'enfermer à Lyon dans une école d'enfants pauvres, et se voua tout entier à leur instruction.

Devenu maître d'école, celui qui avait été l'oracle de l'Eglise universelle ne crut pas s'abaisser en se mettant à la portée des plus petits enfants, et il se trouvait avec eux à son aise et à sa place, comme s'il eût encore parlé en présence des rois et des conciles.

Devant la porte de son humble école venait expirer le bruit confus du monde, qui l'appelait en vain à régner de nouveau sur lui par l'ascendant de la vertu et de l'éloquence. Son front naguère si majestueux, ses yeux où brillait le feu du génie, s'étaient doucement ombragés des voiles d'une humilité pieuse. Rien en lui ne trahissait sa condition antérieure, si ce n'est une sorte de grâce majestueuse qui ne pouvait l'abandonner ; et rien, non plus, ne le distinguait d'un instituteur ordinaire, si ce n'est une subli-

mité de patience et de zèle dignes de Celui qu'il nous a si bien appris à imiter.

Pour toute récompense de ses soins, il demandait à ses élèves d'ajouter tous les jours à leurs prières ces simples paroles : " Mon Dieu, ayez pitié de votre pauvre serviteur, Jean Gerson. " Et dans son testament, il supplie tous ceux à qui il a donné des soins, de payer ce pieux tribut à sa mémoire.

N'admirez-vous pas un tel modèle ! L'exemple de ce grand homme ne vous enflamme-t-il pas d'une généreuse émulation ? Rougiriez-vous de cette obscurité qu'il préféra à toutes les gloires du monde ? Vous plaindriez-vous de ces fatigues qu'il choisit comme le délassement d'une vie longtemps agitée ? Vous laisseriez-vous d'être en rapport avec les enfants, en voyant qu'il a voulu passer ses derniers jours au milieu d'eux, et qu'il mit sa consolation dans leur amour et son espoir dans leur prières ?

Le second exemple que je veux vous citer est d'un genre tout différent. Rollin n'a pas rempli dans le monde une aussi brillante destinée ; il n'a pas été, non plus, maître d'école ; mais il a tellement excellé dans un enseignement supérieur, qu'en cherchant à l'imiter, ceux qui se livrent dans une sphère plus humble à des travaux analogues deviendront de plus en plus dignes de leur mission : heureux s'ils peuvent reproduire quelques traits affaiblis de cette vénérable image !

Rollin, né sous le règne de Louis XIV, si fécond en grands hommes, fut la gloire de l'Université de Paris. Elève, professeur, principal, recteur, il se fit constamment estimer et chérir par l'union des qualités les plus rares.

Le jour même où il fut appelé à l'honneur de diriger un collège, il renouça à toute relation avec le monde ; il ne sortit plus de ce studieux asile, ou si ses devoirs l'en éloignaient momentanément, sa pensée ne le quittait pas.

Sa sollicitude s'étendait à tous les détails administratifs, aussi bien qu'à tous les soins de l'éducation. La discipline était irréprochable. Des maîtres qu'il choisissait avec des précautions infinies secondaient ses efforts, et il les conduisait avec tant d'art, qu'il leur inspirait insensiblement son esprit. Tout ce qu'il exigeait des autres, il le pratiquait le premier, et il était plus rigide pour lui-même que pour eux. A tous les exercices il était le plus assidu et le plus ponctuel ; aussi, même absent, il présidait à tout ; car les élèves, accoutumés à lui, le voyaient partout ou croyaient le voir, tant ils étaient pleins de sa pensée, et son souvenir leur imposait presque autant que sa présence.

Tout entier à l'éducation de ses chers élèves, il s'occupait de chacun d'entre eux comme s'il eût été seul. Dans ses instructions générales, dans ses entretiens particuliers, il ne cessait d'exciter dans leur âme le feu de tous les nobles sentiments ; grâce à la direction hautement morale qu'il savait donner à leur instruction, l'étude des lettres était pour eux l'école de la vertu.

Sa tendresse pour eux le rendait extrêmement sensible à leurs succès. On dit que, dans les distributions de prix, sa joie et son enthousiasme allaient jusqu'à l'ivresse. Il serrait les vainqueurs dans ses bras avec effusion, et il trouvait pour les vaincus de douces paroles qui relevaient leur courage.

On jugera, par l'anecdote suivante, de la confiance qu'il inspirait. Un père de famille, qui habitait une province éloignée et qui ne connaissait que de réputation le vertueux principal, lui amena son fils, en le priant de l'admettre parmi ses pensionnaires. Rollin refusa, parce que le nombre des élèves était déjà même trop considérable ; et, pour l'en convaincre, il lui fit parcourir tous les dortoirs où il ne restait pas une seule place dont il pût disposer. Ce père désolé ne voulut pas se rendre à l'évidence. " Je suis venu exprès à Paris, lui dit-il, pour vous amener mon fils ; vous le ferez coucher dans une classe, dans une cour, où vous

(1) C'est à tort que l'on a voulu ravir à Thomas de Kempfen la gloire de ce livre, pour la donner à Gerson. Voyez l'article de M. de Fenouillet, 1er volume de ce journal, p. 173.

voudrez ; pourvu qu'il soit dans votre collège, je suis content et je pars tranquille." Et il s'en alla, où plutôt il s'enfuit, laissant l'enfant, que Rollin fut obligé de loger dans son propre cabinet, jusqu'à ce qu'il pût lui donner une place avec les autres élèves.

La vertu de cet homme, si généralement admiré et estimé, ne fut cependant pas à l'abri de la calomnie. Rollin, par suite d'une dénonciation injuste, reçut ordre de se démettre de la direction du collège ; par un reste d'égards pour lui, on tint cet ordre secret.

Dans ce moment critique, Rollin, s'oubliant lui-même, ne songea qu'à ses chers élèves. Il chercha un successeur digne de le remplacer auprès d'eux ; il le trouva, il eut le bonheur de faire agréer son choix, et dès lors il se sentit tranquille.

Le dimanche qui précéda son départ, personne dans la maison ne se doutait encore du malheur qui allait la frapper. Dans une courte instruction qu'il fit après vêpres, il parla de sa situation actuelle, mais de manière à ne pas être compris : il présenta un chrétien aux prises avec une grande douleur. "Il avait reçu la mission de faire du bien à ses frères ; mais peut-être y mêlait-il des sentiments trop humains. Un coup de la houlette du souverain pasteur l'avertit de se retirer, et il se soumet, plein de confiance dans la bonté paternelle de celui qui l'afflige." Ces paroles ne furent comprises qu'après l'événement.

Enfin, le lendemain, Rollin exécuta sa résolution. Sur les cinq heures du soir, après être allé dans la chapelle offrir son sacrifice à Dieu, il sortit seul, et sans que personne s'en doutât dans le collège, excepté quelques-uns des principaux maîtres. Après le souper, on apprit aux élèves cette triste nouvelle.

Alors il parut combien Rollin était aimé. Dès que l'on sut avec certitude qu'il était sorti du collège pour n'y plus rentrer, ce ne furent que pleurs et que sanglots. La récréation qui devait suivre le souper ne fut point une récréation. Il n'y eut point de jeux. Les élèves, dispersés dans la cour, se promenaient tristement, fondant tous en larmes, comme s'ils eussent perdu un père.

Rollin se retira dans un quartier solitaire, où il avait acheté une petite maison, qu'il habita jusqu'à sa mort.

Cette disgrâce, loin de le réduire à l'inaction, lui ouvrit une plus vaste carrière. Dès qu'il eut cessé de diriger son collège, il devint pour tous les collèges un maître et un bienfaiteur, en inspirant aux professeurs chargés d'instruire la jeunesse les sentiments dont il était animé : tel est le but de l'excellent ouvrage qu'il composa sur l'instruction publique, et qu'on désigne ordinairement sous le nom de *Traité des études*.

Il composa ensuite, dans le même esprit, deux ouvrages très-considérables sur l'histoire ancienne et sur l'histoire romaine.

Ces immenses travaux ne déroberent jamais un seul moment à ses devoirs religieux, qu'il remplissait avec une rare ferveur ; il vécut dans le sein de l'étude et de l'amitié jusqu'à plus de quatre-vingts ans, et fut jusqu'à son dernier jour le plus vertueux, le plus aimable et le plus heureux des hommes.

TH. H. BARRAU.

De la Calligraphie.

V.

(Suite.)

QUESTION.

FAUT-IL APPLIQUER LES ÉLÈVES SUR CHAQUE LETTRE JUSQU'À CE QU'ILS LA FASSENT BIEN ?

REPONSE.

Pour chacune des branches de l'instruction élémentaire, il convient de suivre une marche, calculée non-seulement d'après la

nature de difficulté de la chose enseignée ; mais encore d'après la *facilité de conception ou d'exécution* des élèves qu'on veut instruire. On doit, par suite, procéder pour l'écriture un peu autrement que pour la lecture, le calcul, etc., au moins sous le rapport des éléments.

En lecture, par exemple, il est nécessaire de tenir l'enfant sur chaque lettre tant qu'il ne la sait pas bien ou qu'il ne la prononce pas convenablement ; il faut, en outre, ne quitter *l'alphabet* que lorsque la forme de toute lettre rappelle le *nom* à l'élève, et réciproquement le nom de chacune, la *forme*.

Ce n'est évidemment que lorsqu'il connaît ainsi ses lettres qu'on peut, avec succès, lui faire voir les *syllabes* ; comme ce n'est que lorsqu'il sait bien son syllabaire qu'on doit le faire passer à l'exercice des mots.

L'expérience prouve, toutefois, qu'il n'est jamais avantageux de retenir longtemps les jeunes élèves sur une leçon quelconque ; car tout exercice trop répété les fatigue, les ennuie, les décourage ; tandis que la variété et la nouveauté les récréent, les intéressent, les stimulent. Il faut profiter de cette disposition naturelle au jeune âge. Ainsi, on ne fera pas seulement aimer le travail et l'étude aux enfants ; mais on hâtera encore beaucoup leurs progrès : lo si, tout en achevant de les fortifier sur les lettres, on leur fait voir et étudier, sur la fin de chaque leçon, les premières syllabes, et si l'on suit ce procédé pour toute espèce de difficulté ; 2o si, en s'efforçant de leur offrir à chaque leçon une notion nouvelle, on a bien soin de les faire revenir, souvent mais brièvement, sur ce qu'ils ont déjà vu, et cela aussi longtemps que les connaissances acquises ne sont pas solidement gravées dans leur esprit. On sait qu'en matière d'instruction, une seconde notion n'entre pas dans la mémoire de l'enfant sans faire tort à la première, et qu'une troisième occasionne presque toujours de la confusion. Aussi toutes les leçons élémentaires, quelque utiles et bien données qu'elles soient, ne profitent-elles que bien faiblement aux enfants sans des répétitions fréquentes et habilement combinées.

Les leçons d'écriture ne doivent pas être moins bien entendues, tant sous le rapport de la *méthode* que sous celui de la *répétition* qui est, comme on sait, *l'âme de l'enseignement*. Quand à l'étude des lettres, voici la marche que recommandent le raisonnement et l'expérience.

Il est possible à un jeune enfant de prononcer *facilement*, et même *bien*, telle ou telle lettre ; mais il ne saurait l'exécuter de la même manière. Et comment le pourrait-il, puisque la main droite chez lui a encore moins d'assurance pour ce travail que la main gauche chez l'homme fait ?

D'un autre côté, si l'écriture ne commence généralement à devenir un peu correcte et ferme que chez les élèves de 10 à 12 ans, comment un enfant de 6 à 7 ans pourrait-il, dès les premières leçons, tracer des lettres sans défaut aucun, avantage qui n'est même pas assuré à tous les maîtres ?

Il ne convient donc pas de retenir les enfants sur chaque lettre jusqu'à ce qu'ils la fassent bien. Dès qu'un élève sait exécuter *assez facilement et seulement assez bien* la première lettre d'une série, il faut se hâter de le faire passer successivement, et au plus tôt, aux autres lettres, ayant soin, toutefois, de revenir, au commencement de chaque leçon, sur les premières lettres dont chacune doit toujours remplir au moins une ligne.

Quand on exerce les enfants à lier les lettres d'une série, il est encore convenable qu'ils en exécutent toutes les lettres isolément sur la première ligne.

On doit procéder pour les dernières séries de lettres comme pour les caractères de chacune d'elles. En effet, quels progrès pourrait faire un enfant en écriture si, en étudiant les dernières séries, on lui laissait négliger les premières, quand sa main a si besoin, dans le principe, d'exécuter successivement et souvent les diverses formes de lettres ? D'ailleurs, ne sait-on pas qu'une écriture ne peut être ni correcte ni agréable qu'autant qu'elle est formée entièrement de bonnes et belles lettres ?

En faisant ainsi revenir les élèves, à chaque leçon, sur ce qu'ils ont vu, ou au moins sur le résumé, il n'est pas nécessaire, surtout quand les exercices sont bien gradués, d'appliquer longtemps les élèves sur un élément ou sur une lettre ; on peut alors, sans inconvénient, aller un peu plus vite, et leur offrir par là, chaque jour, un travail varié et nouveau ; les intéresser tous, par conséquent, en même temps qu'on leur fait acquérir rapidement *l'intelligence* et la *mémoire* des formes, ainsi que *l'habitude* de l'exécution des divers caractères.

J. TAIGLET.

(Conférences sur l'Écriture.)

Exercices pour les Élèves des Écoles

EXERCICE DE GRAMMAIRE.

Définition, Classification des Adverbes.

DICTÉE.

M. M. . . ouvrit en 1830 un établissement culinaire qu'il décora du titre de *Cuisine bourgeoise*. Le dit établissement, situé au faubourg Saint-Antoine, eut bientôt une nombreuse clientèle, et M. M. . . , qui était jeune alors, put faire les plus beaux projets pour l'avenir.

Un soir de cette même année, au moment où il se préparait à fermer sa boutique, un homme de trente et quelques années, de manières fort distinguées, mais dont la mise annonçait le plus grand dénûment, se présente à lui et lui dit avec un accent étranger très-prononcé : " Monsieur, je suis sans place, sans le sou, et je n'ai pas mangé depuis hier ; voulez-vous me donner à souper ? — Volontiers, mon ami," lui répond aussitôt le restaurateur, charmé du sans-*façon* de ce singulier client, et quelques moments après, celui-ci dévorait à belles dents un souper modeste mais copieux.

Quand la faim du pauvre diable fut assouvie, le maître de l'établissement le questionna sur sa position, et l'étranger lui apprit qu'il était de Jefferson, ville des États-Unis ; qu'il avait été placé par son père, une dizaine d'années auparavant, dans une maison de banque, pour aller plus tard s'établir dans son pays, et que s'étant un peu trop laissé aller aux joies de la vie parisienne, ses parents l'avaient abandonné à ses propres ressources.

Après s'être tiré d'affaire pendant longtemps, il s'était enfin trouvé sans place, et il avait écrit à sa famille pour l'informer de sa position ; mais sa lettre était restée sans réponse, et il ne savait plus à quel saint se vouer. " Si seulement je possédais une vingtaine de francs, dit-il ensuite, j'irais au Havre, et là je m'arrangerais afin de trouver passage pour aller dans mon pays."

Comme nous l'avons dit en commençant, la fortune semblait sourire au restaurateur, et celui-ci avait trouvé dans la manière dont l'étranger l'avait abordé une franchise qui l'avait charmé ; de sorte que, sans le connaître, il lui avait prêté la somme en question, au grand déplaisir de sa femme, qui croyait bien que c'était de l'argent perdu.

Quelque dix ou douze mois plus tard, M. M. . . recevait de Jefferson une lettre qui contenait un billet formant approximativement la somme prêtée ainsi que la valeur du souper, et en outre les remerciements les plus affectueux avec recommandation instante de ne pas manquer de s'adresser à son obligé, M. William W. . . , à Jefferson, si jamais il venait à avoir besoin de ses services.

Exercices.

Relevez les adverbes contenus dans le premier alinéa.—Il n'y a que *bientôt* qui est un adverbe de temps.

Relevez les adverbes contenus dans le second alinéa.—Il n'y a que *aussitôt* qui est aussi un adverbe de temps.

Y a-t-il des adverbes composés, ou des locutions adverbiales ?—Oui ; un *soir de cette même année* est une locution qui indique un temps, à la façon d'un adverbe. Il en est de même de *quelques moments après*.

A *belles dents* ne peut-il pas être considéré aussi comme une locution adverbiale ?—Oui, puisque ce mot signifie *avidement, vigoureusement*, etc.

Relevez les adverbes contenus dans le troisième alinéa.—Il y en a plusieurs : *auparavant*, adverbe de temps ; *tard*, adverbe de temps ; *trop*, adverbe de quantité.

Tard et trop sont-ils toujours adverbes ?—Non ; quand on dit *sur le tard*, *le trop est toujours nuisible*, ce sont des noms, puisqu'ils sont compléments de propositions, ou sujets de phrases.

Relevez les adverbes contenus dans le quatrième alinéa.—Ce sont les mots *enfin*, *plus*, *seulement*, *ensuite* et *afin*.

Qu'est ce que *enfin* ?—C'est un adverbe composé de *en* et de *fin*, et qui sert en général à terminer une série de circonstances ou de détails.

Comment *plus* est-il adverbe ici ?—Il détermine avec *ne* le verbe *savoir*. *Il ne savait plus*.

Qu'est-ce que *seulement* ?—C'est l'adverbe de l'adjectif déterminatif *seul*, *seulement*. Il détermine le verbe *avoir*.

Qu'est-ce que *ensuite* ?—C'est un adverbe composé de *en* et *suite* ; et qui, dans une énumération de circonstances ou de détails, en indique un qui vient après un autre.

Qu'est-ce que *afin* ?—C'est un adverbe composé de *à* et de *fin*.

On disait autrefois, et on dit encore aujourd'hui : *à cette fin*. *Afin* indique donc un but, et il demande à être suivi de la préposition *de*, avec l'infinitif, *afin de trouver*, ou de la conjonction *que* avec le subjonctif, *afin que je vive*.

Longtemps n'est-il pas adverbe ici ?—Non, puisqu'il est complément de la préposition *pendant*. C'est un nom composé de *long* et de *temps*. *Pendant longtemps*, c'est-à-dire *pendant un temps long*.

Quand doit-on dire que *longtemps* est adverbe ?—Quand il détermine immédiatement un verbe, comme dans *il a vécu longtemps*.

Y a-t-il des adverbes dans le sixième paragraphe ?—Il n'y a que *bien* dans *qui croyait bien*.

De sorte n'est-il pas une locution adverbiale ?—Oui, car il signifie *tellement*, *si bien*, et de plus il forme avec *que* la conjonction composée de *sorte que*, équivalente à *tellement que*, *si bien que*.

Relevez les adverbes compris dans le dernier alinéa.—Il y en a plusieurs : *quelque*, *approximativement*, *ainsi*, *jamais*, sans compter la locution adverbiale *en outre*.

Comment *quelque* est-il adverbe ici ?—L'adjectif *quelque*, n'a pas l'adverbe régulièrement formé en *ment* : on ne dit pas *quelquement* ; cet adverbe est remplacé par le singulier *quelque* invariable, et qui se place devant les adjectifs ; *quelque grand qu'il soit*, c'est-à-dire *quelquement grand*. Placé devant les adjectifs numériques, il signifie *en quelque façon*, *à peu près* : *j'ai quelque soixante ans* a dit Racine, c'est-à-dire *environ soixante ans* ; *quelque dix ou douze mois plus tard*, c'est-à-dire *à peu près*. On voit qu'ici ce serait une faute de faire accorder *quelque* ou de le mettre au pluriel.

Qu'est-ce que *ainsi* !—C'est un adverbe de manière.

Qu'est-ce que *jamais* ? est-il toujours adverbe ?—*Jamais* est un adverbe de temps quand il détermine immédiatement un verbe comme ici : *s'il venait jamais*. Mais c'est un nom de temps, quand il est complément d'une préposition, comme dans *à jamais*, *pour jamais*.

Qu'est-ce que *approximativement* ?—C'est l'adverbe régulièrement formé de l'adjectif *approximatif*.

Composition grammaticale.

Mettez en français correct dans la dictée qui suit, et qui complète la précédente, les temps composés ou les participes des verbes qui sont indiqués seulement par leurs infinitifs.

Cependant les années s'étaient *écouler*. Depuis lors, M. M. . . et sa femme avaient *vieillir*, et au lieu d'être *retirer* des affaires, ils tenaient toujours leur établissement culinaire, qui, loin d'avoir *prendre* de l'extension, comme ils l'avaient *espérer* en *commencer*, était *réduire* aux plus minces proportions.

Les pauvres gens, menant depuis longtemps une vie besogneuse, étaient *poursuivre* par leurs créanciers et ne savaient plus comment faire face à leurs obligations, lorsqu'ils se rappelèrent l'individu qui, un soir, était *venir* leur demander à souper, puis les offres obligeantes qu'il avait *faire* ; et, quoique *avoir* peu de confiance dans leur démarche, ils se hasardèrent à écrire à Jefferson, à M. William W. . . Mais près de trois mois s'étant *écouler* sans qu'ils reçussent de réponse, ils n'espèrent plus rien de cet expédient, et leurs affaires empirèrent au point que le mois dernier on venait pour saisir leur matériel et leur mobilier.

Presque au même instant que l'huissier et ses clercs, arrive un jeune homme d'une vingtaine d'années, qui demande à parler au maître de la maison, et qui, le *voir* en affaires, s'assied et attend... Cependant l'officier ministériel commençait à instrumenter en la manière *accoutumer*, tandis que le vieux traiteur *consterner* regardait faire sans rien dire. Mais comme sa femme pleurait dans son comptoir, le nouveau venu comprend bientôt de quoi il s'agit. Il s'approcha alors de la venue *affliger*.

" A combien, lui dit-il sans préambule, se monte la somme pour laquelle on saisit chez vous ?—A 625 francs, lui répondit-elle ; et nous n'avons pas 50 francs à la maison.—Payez donc, répond l'étranger, en lui *donner* un billet de mille francs, et congédiez ces messieurs le plus tôt possible, car j'ai à entretenir votre mari d'affaires sérieuses."

Quand le pauvre traiteur, qui croyait rêver, eut *payer* les mandataires de son créancier, il s'approcha du jeune homme et lui demanda à qui il devait un tel acte d'obligance. " Monsieur, répondit celui-ci, je suis le fils de M. William W. . . de Jefferson. Mon père, qui est *mourir* depuis quatre ans, nous a bien souvent *raconter* ce que vous avez *faire* pour lui, dans un moment où il était *abandonner* de tout le monde : et ma mère ayant *recevoir* votre lettre, m'a *charger* de venir moi-même à Paris vous *demand*, en son nom et au mien, ce qu'il y a pour votre service."

CORRIGÉ.

Cependant les années s'étaient écoulées. Depuis lors, M. M. . . et sa femme avaient vieilli, et, au lieu d'être retirés des affaires, ils tenaient toujours leur établissement culinaire, qui, loin d'avoir pris de l'extension, comme ils l'avaient espéré en commençant, était réduit aux plus minces proportions.

Les pauvres gens, menant depuis bien longtemps une vie besogneuse, étaient poursuivis par leurs créanciers et ne savaient plus comment faire face à leurs obligations, lorsqu'ils se rappelèrent l'individu qui, un soir, était venu leur demander à souper, puis les offes obligantes qu'il avait faites : et, quoique ayant peu de confiance dans leur démarche, ils se hasardèrent à écrire à Jefferson, pour connaître leur fâcheuse position à M. William W. . . ; mais près de trois mois s'étant écoulés sans qu'ils reçussent de réponse, ils n'espèrent plus rien de cet expédient, et leurs affaires empirèrent au point que le mois dernier on venait pour vendre leur matériel et leur mobilier.

Presque au même instant que l'huissier et ses élèves, arrive un jeune homme d'une vingtaine d'années, qui demande à parler au maître de la maison, et qui, le voyant en affaires, s'assied et attend. Cependant l'officier ministériel commençait à instrumenter en la manière accoutumée, tandis que le vieux traître consterné regardait faire sans rien dire ; mais comme sa femme pleurait dans son comptoir, le nouveau venu comprend bientôt de quoi il s'agit. Il s'approche alors de la pauvre affligée.

« A combien, lui dit-il sans préambule, se monte la somme pour laquelle on saisit chez vous ? — A 625 fr., lui répond-elle, et nous n'avons pas 50 francs à la maison. — Payez donc, reprend l'étranger en lui donnant un billet de mille francs, et congédiez ces messieurs le plus tôt possible, car j'ai à entretenir votre mari d'affaires sérieuses. »

Quand le pauvre traître, qui croyait rêver, eut payé les mandataires de son créancier, il s'approcha du jeune homme et lui demanda à qui il devait un tel acte d'obligeance. « Monsieur, répondit celui-ci, je suis le fils de M. William W. . . , de Jefferson. Mon père, qui est mort depuis quatre ans, nous a bien souvent raconté ce que vous avez fait pour lui dans un moment où il était abandonné de tout le monde, et ma mère, ayant reçu votre lettre, m'a chargé de venir moi-même à Paris vous demander, en son nom et au mien, ce qu'il y a pour votre service. »

Dictée Homonymique.

- 1. SAUT, n. m., action de sauter.
- SEAU, n. m., grand cachet ; signe caractéristique.
- SEAU, n. m., vaisseau propre à contenir de l'eau.
- Sors, adj., qui est sans esprit, sans jugement.
- 2. SÉANT, part. prés., qui siège ; adj., convenable ; n. m., posture d'une personne assise.
- ÉSANS, adv., ici, en ce lieu.

APPLICATION.

La présomption punie.

Un apprenti sorcier, auquel la nature n'avait pas imprimé le sceau de la mémoire, avait entendu son maître murmurer quelques paroles magiques, à l'aide desquelles il se faisait servir par un manche à balai : il les retient et commande au balai d'aller chercher de l'eau à la rivière pour laver la maison. Le balai fait un léger saut, part et revient, apporte un seau, puis un autre seau, puis un autre encore, et toujours ainsi sans discontinuer. Notre jeune sot voudrait l'arrêter ; mais il a oublié les mots dont il faut se servir pour cela : le manche à balai, fidèle à son office, va toujours à la rivière, et toujours y puise des seaux d'eau dont il arrose et bientôt submergera la maison. L'élève craint que son maître ne le traduise devant le tribunal séant à la ville voisine, ou plutôt que son séant ne paye un peu cher sa folle présomption ; il se met en colère, et apostrophant l'indocile balai : « Sors de céans, lui crie-t-il, et surtout ne reviens plus, sinon. . . » Vaines menaces : nouveau voyage ; nouveau seau d'eau. Le disciple furieux prend une hache, et coupe en deux le manche à balai, alors les deux morceaux de bâton deviennent deux domestiques au lieu d'un, vont chercher deux seaux d'eau à la rivière et les répandent à l'envi dans les appartements avec plus de zèle que jamais garde des seaux n'en mit à rendre la justice. L'élève a beau dire des injures à ces stupides bâtons, ils agissent sans relâche, et la maison est perdue, si le maître ne fût arrivé à temps pour reconrir l'élève en se moquant de sa ridicule présomption.

TUR. LEPETIT
L'Ecole Normale.

PROBLEMES D'ARITHMÉTIQUE.

On a acheté pour \$29.75 de sucre, de deux qualités différentes. Le sucre de première qualité coûte 10 cts. la livre, et celui de seconde qualité 9 cts., on en achète 153½ lbs. de première qualité. On demande le nombre de livres de seconde qualité qu'on achète ?

PROBLÈME D'ALGÈBRE.

En 1851, la population du Bas-Canada était de 890,200, en 1861, elle était de 1,110,600 ; déduire de là la population du Bas-Canada en 1961 ans, en supposant l'accroissement proportionnel à celui de 1851 à 1861.

PROBLÈME DE GÉOMÉTRIE.

Sachant qu'un obus qui a 8,5 pouces de diamètre pèse 56 lbs., trouver le volume de la cavité sphérique intérieure : la densité de la fonte étant 7,168, et un ponce cube d'eau pesant 0,03617 lbs.

SOLUTION DES PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

I.

$$267.5 \text{ lbs.} \times 18 \text{ cts.} = \$48.15 \text{ ce qu'il a perdu.}$$

$$2.67 = \text{ce qu'il a reçu.}$$

$$50.82 = \text{ce qu'il devrait recevoir.}$$

En disant \$50.82 cts. par ce qu'il reçoit par quintal, nous aurons le nombre de quintaux qu'il a transportés.

$$\frac{50.82}{67} = 75 \text{ qtx. } 92\frac{2}{3} \text{ lbs.}$$

J. BERNIER.

Même solution par F. Renaud.

II.

Un pied carré français = 1;1402 pieds carrés anglais.

Un arpent contient 32,400 pieds carrés français.

Un acre contient 43,560 pieds carrés anglais.

Le nombre de pieds carrés anglais contenus dans un acre, divisé par la valeur d'un pied français en pied anglais, ou 1,14062, donnera le nombre de pieds français contenus dans un acre.

$$\frac{43,560}{1,14062} = 38,189,7 \text{ pied français.}$$

En divisant le nombre de pieds français contenus dans un acre par le nombre de pieds contenus dans un arpent, on aura la valeur demandée.

$$\frac{38,189,7}{32,400} = 1,178 = 1 \text{ arp. } 17,8 \text{ perch.}$$

G. HARMAN.

SOLUTION DU PROBLÈME DE GÉOMÉTRIE DE LA DERNIÈRE LIVRAISON.

Soit x le diamètre des petites roues, x + 10 sera celui des grandes, et l'on aura

$$(x + 10) 50 = 71x$$

$$50x + 500 = 71x$$

$$21x = 500$$

$$x = \frac{500}{21} = 23\frac{1}{3} \text{ diamètre des petites.}$$

$$x + 10 = 33\frac{1}{3} \text{ diamètres des grandes.}$$

A. LAMT.

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

EXAMINATEURS.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 30 de mai dernier, nommer le Révérend W. B. Clarke et le Révérend Henri Rog, B. A., membres du Bureau des Examineurs Protestants de Québec, en remplacement du Révd. Dr. Percy, absent de la province, et du Révd. Dr. Smith, décédé.

Et par minute en Conseil du 31 de mai dernier, Son Excellence a bien voulu nommer Robert Newton Hall, écuyer, avocat, membre du Bureau des Examineurs de Stanstead, en remplacement du Révérend H. G. Burrage, démissionnaire.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil en date du 31 de mai dernier, approuver les nominations suivantes :

Comté de Rimouski —Matane : MM. J. Elie Généreux, Antoine St. Laurent, Léon Paquette, Antoine Izée Desjardins et Pierre Blier.

Comté de Wolfe.—Ham-Nord : MM. Barthélemy Toupin, Louis Côté, Hubert Ruelle, Charles Poisson et David Cloutier.

En date 18 de juin courant :

Comté de Missisquoi.—St. Romuald : M. Célestin Duranleau.

DIVISION DE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu, par minute en Conseil en date du 18 de juin courant :

Diviser en deux la municipalité scolaire de St. Hyacinthe le Confesseur, dans le comté de St. Hyacinthe, et donner à la partie de territoire qui se trouve en dehors des limites de la ville de St. Hyacinthe le nom de : *Municipalité scolaire de St. Hyacinthe le Confesseur*, et donner à l'autre partie de territoire comprise dans les limites de la ville susnommée le nom de : *Municipalité scolaire de la ville de St. Hyacinthe*, à prendre effet au premier jour du mois de juillet prochain.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTREAL.

MM. Allen Page Bissell et George Lyman Masten ont, le 3 de juin courant, obtenu chacun un brevet les autorisant à enseigner dans les académies.

MM. John Dingwall et Thomas Eaton ont, le même jour, obtenu un brevet d'école modèle.

M. Alexander McDonald, Madame Mary Rediger, Melles. Eliza Mary Balleray, Martha Ann Bradford, Elizabeth Calder, Elizabeth Cameron, Sarah Ann Chalmers, Jane Clarkson, Bridget Corrigan, Mary L. Cottingham, Almira Jane Derick, Anne Melissa Derick, Marion Fortune, Amelia Beaumont Frost, Sarah Lunan, Hannah McLennan, Catherine Sangster et Catherine Stott ont, aussi le même jour, obtenu chacun un brevet d'école élémentaire.

T. A. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE L'OUTAOUAIS.

Melle. Ann Maria Connelley a, le 3 de ce mois de juin, obtenu un brevet d'école élémentaire.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DE STANSTEAD.

M. Edwin W. Parker, Melles. Esther Ann Henry, Eliza Ann Harden, Lucy A. Harden, Annie Jane Thwaite, Mary Jane Pratt, Dorothy C. Spalding, Lydia A. Morrill, Ellen Barry, Annie M. Hill, Myra Whit-

cher, Mary Nevers, Eliza L. Edson, Hannah E. Perkins, Elvira A. Edson ont, le 26 du mois de mai dernier, obtenu un brevet d'école élémentaire.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

MM. Maurice Lapointe, Jérémie Robillard, Pierre Maxime Hamelin et Elie Lemire dit Marsolais ont, le 4 de juin courant, obtenu un brevet d'école modèle.

MM. Joseph Poupart, Jean Baptiste Lemaire, Joseph Alphonse Lefebvre, William Hyley, Joseph Dumas, Clet Raisenne, Prosper Marcoux, Jean Baptiste L'heureux, Mesdames Eugene Mille, née Louise Gaudivier, M. Bombardier, née Marie Goyette, Joseph Paradis, née L. Doris, Mlles. Marie Tellier dit Lafontaine, Euphrasie Gagnon, Héleine Morand, Eleuvin Dupuis, Philomène Lepicier, Denise Lanctot, Agnès Berneiche, Philomène Tellier, Marie Victorine L'heureux, Joseph Robert, Marie Marguerite Lanthier, Marie Olive Poirier, Adele Millier, Sophie Lemieux, Lina Villeneuve, Rosalie Meunier, Rose Anne Pinar, Hortense Gensetel, Vitaline Carreau, Mary Leary, Victoire Adélaïde Lanoix, Vitaline Lévesque, Matilde Robitaille, Julie Langlois, Denise Beignet, Domitille Gaudet, Marie Malvina Lenoir, Rosalie Deschênes, Julie Dorimène Vallée, Héleine Leclaire, Emilie Séguin, Philomène O'Donoghue, Elizabeth Elie, Marie Adéline Touche dit Lafleur, Marie Zoé Gendreau, Clémence Lecluc, Délima Valiquette, Rosalie Brodeur, Marie Céline Clément, Albina Vainz ou Viens, Azabé Lagarde, Joséphine Lupien, Marie Caroline Hébert, Marie Louise Goulet, Marie Josephine Gauvin, Emélie McGowan, Céline Meunier dit Lapierre, Marie Joséphine Ouellet, Marie Bélanger, Marie Mélima Riendeau, Marie Virginie Quesnel, Agnes Gony, Rosalie Perreault, Catherine Brillon, Domitille Lemire dit Marsolais, Marie Bonneville, Henriette Hébert, Dina Benjamin, Marie Anne Lebel, Marie Aurélie Vermet, Anne Christin dit St. Amour, Emélie Legault, Philomène Hamelin, Adéline Lussier, Eloïse Desrochers, Salomé Tétreault, Marie Clorinda Beauchamp, Virginie Angelina Laperle, Euphémie Richard, Virginie Bousquet, Virginie Parent, Léontine Bérard, Cléopée Comtois dit Gilbert, Mélima Majeau.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

DONS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

- Des Régents de l'University de l'Etat de New-York.
- Catalogue of the New York state Library, first supplement, 1861, 1 vol.
- Documents relating to the Colonial History of the state of New York : Holland Documents, 1657-1678, vol. II, 1 vol.
- Documents relating to the Colonial History of the state of New York : General Index, 1 vol.
- De M. Fabbé Desmazures : Vie de M. Emery, 2 vols.
- De J. G. Shea, Ecuyer, New-York : Grammar and Dictionary of the Yakama Language, 1 vol.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

M. Ernest Nightingale prendra la direction d'une école élémentaire et enseignera le français et l'anglais. M. Nightingale se pourvoira d'un diplôme d'un des Bureaux des Examineurs catholiques. Adresse : Rue Auherst, 105, Montréal.

Melle. Marie M. Lenoir, munie d'un diplôme d'école élémentaire et pouvant enseigner le français et l'anglais. S'adresser à elle-même à Châteauguay, comté de Châteauguay.

AVIS A CEUX QUI CORRESPONDENT AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

- 1o. Reproduisez toujours le no. de la correspondance, si vous répondez à une lettre du département.
- 2o. Ajoutez, en tête de votre lettre, le nom du comté après celui de la paroisse.
- 3o. Signez autant que possible d'une manière lisible et si vous avez une signature difficile à lire, ajoutez-y votre nom lisiblement écrit au-dessous.
- 4o. Ne traitez jamais deux sujets dans la même lettre ; car chaque affaire a son dossier et en mentionner plusieurs dans la même correspondance, c'est exposer le département à des erreurs ou à des omissions.
- 5o. N'écrivez rien sur le dedans de l'enveloppe : ajoutez tout *post-scriptum* que vous croirez nécessaire la lettre même.
- 6o. Lorsque vous recommandez quelqu'un pour une charge mettez toujours ses prénoms au long et ajoutez sa résidence et sa profession ou son métier.

70. Ne parlez jamais d'affaires personnelles dans une lettre officielle. Écrivez plutôt à part une note ou un billet en mettant : *Personnel ou confidentiel*, sur l'enveloppe et sur le billet même.

80. Toute lettre doit être adressée au surintendant, même lorsqu'elle est écrite en réponse à des lettres du secrétaire ou de quelque officier de ce département.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTRÉAL, (BAS-CANADA), JUIN, 1892.

Les Conférences d'Instituteurs

En inaugurant, il y a maintenant plus de cinq ans, les trois écoles normales du Bas-Canada, le Surintendant de l'Éducation eut devoir établir des rapports aussi intimes que possible entre les membres du corps enseignant tel qu'il existait alors, et les instituteurs destinés à le fortifier et à le renouveler, et il institua trois associations d'instituteurs qui devaient rassembler dans chacune des trois écoles, plusieurs fois par année, tous les maîtres établis dans la circonscription pour laquelle elle était fondée.

Il avait existé précédemment deux associations d'instituteurs, l'une à Montréal et l'autre à Québec. L'une d'elles était malheureusement dissoute, et l'autre, par suite des malheurs qu'elle avait éprouvés par l'incendie de sa bibliothèque, n'était point dans une condition très-florissante. Les deux nouvelles associations eurent aussi à lutter contre bien des obstacles, quelque protégées qu'elles fussent par le Département. Il est d'abord très-difficile aux instituteurs, vu les distances et la modicité de leurs traitements, d'assister régulièrement aux conférences. De plus, dans beaucoup de paroisses, les commissaires d'école apprécient peu l'importance de ces conférences et refusent, malgré les avis contraires qui leur ont été donnés par le Département, de permettre à leurs instituteurs de s'y rendre. Malgré cela, cependant, le nombre des membres de chacune des associations Jacques-Cartier et Laval a toujours été en augmentant, ainsi que l'intérêt de leurs séances ; et il se fait actuellement de louables efforts de la part des professeurs de l'École Normale McGill pour développer l'association créée sous leurs auspices. En même temps, il s'est formé, dans les cantons de l'Est, deux associations d'instituteurs et d'institutrices, une dans le district de Bedford, et l'autre dans le district de St. François. Nous regrettons d'avoir à ajouter que les sous-associations, que les règlements des deux grandes associations Jacques-Cartier et Laval permettaient de former, n'ont été établies que dans un très-petit nombre de districts d'inspection et y sont même peu florissantes.

Si l'on réfléchit à toute l'utilité de ces conférences, à l'importance qu'il y a pour les instituteurs de se retremper intellectuellement et moralement, de renouveler leurs connaissances pédagogiques, de fortifier mutuellement leur courage par de bonnes paroles, et leur aptitude par l'exemple de l'enseignement donné dans l'école normale même et dans les écoles modèles annexes, enfin d'éviter, d'un côté, la routine dans laquelle on tombe facilement par une trop grande confiance en soi-même, et de l'autre, le décourage-

ment, pire encore que la routine ; on conviendra que les conférences sont en elles-mêmes le complément de l'école normale, et presque aussi importantes que ces institutions.

Nos lecteurs apprendront donc avec plaisir que les efforts faits cette année, par les conseils des deux associations que nous venons de nommer, pour réunir au cinquième anniversaire de leur fondation, un plus grand nombre de membres du corps enseignant, ont été couronnés de succès. Nous pouvons dire, sans exagération, que les conférences du mois de mai, à Québec et à Montréal, ont été de véritables fêtes, fêtes de l'instruction publique, fêtes de l'intelligence et de la fraternité religieuse et sincère entre les membres de cette honorable profession.

À Québec 45, et à Montréal 76 instituteurs, outre les élèves des écoles normales, ont été présents et ont pu prendre part à d'intéressantes discussions sur des sujets qui concernent leur état et entendre des lectures et des discours de leurs confrères les plus expérimentés ou des professeurs des écoles normales.

On verra par les comptes-rendus publiés dans cette livraison, que M. le Surintendant de l'Éducation assistait aux deux conférences, et comme les observations et les avis qu'il a eu devoir adresser aux membres du corps enseignant, dans ces deux occasions, sont à peu près les mêmes, nous les reproduisons ici tous à la fois.

M. le Surintendant a d'abord félicité les instituteurs sur le développement que prennent leurs associations. En voyant les grands efforts que le gouvernement avait faits pour former de nouveaux maîtres, il n'était que juste de s'occuper aussi des anciens, de ceux qui avaient servi le pays dans les temps où leur profession était encore moins lucrative et moins protégée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Ce fut dans cette vue que furent établis la caisse d'économie des instituteurs, le *Journal de l'Instruction Publique* et les *Conférences*. Mais ces trois grandes ressources apportées aux anciens comme aux nouveaux instituteurs, il est impossible qu'ils en profitent s'il n'y mettent du leur.

On dit au sujet de la caisse d'économie, que le montant des pensions payées aux instituteurs retirés va toujours en diminuant. La raison en est toute simple ; c'est qu'un trop petit nombre d'instituteurs y sont abonnés ; et que le plus souvent, ils ne s'y abonnent qu'au moment où ils sont sur le point de se retirer de l'enseignement. Dans les cas où on a eu évidemment recours à un calcul aussi peu généreux, le surintendant a refusé la pension et remis la prime qu'on venait de lui payer. Dans d'autres cas où, après un an ou deux d'abonnement on a demandé des pensions, il a bien fallu les payer ; et c'est là la cause principale de l'état peu florissant de la caisse.

Le surintendant a fréquemment recommandé dans ses rapports, une augmentation de l'aide accordée par la législature ; mais il faut aussi que les instituteurs se montrent eux-mêmes dignes d'une pareille faveur ; il faut qu'ils montrent qu'ils savent apprécier ce qui est fait pour eux.

Quelques-uns refusent de s'abonner à la caisse d'économie sous le prétexte qu'ils n'en auront probablement jamais besoin. Ils sont bien heureux ceux là ; mais alors, la charité pourrait leur faire faire ce que la prudence de-

vrait leur conseiller. Les instituteurs quoique peu riches eux-mêmes, ne sont-ils point tenus comme tous chrétiens à l'aumône dans les limites de leurs moyens ? Et quelle plus belle et plus sainte aumône pour eux que celle qu'ils exerceraient envers leurs confrères âgés et infirmes ?

Il n'y a point du reste aujourd'hui, dans nos villes, de corps de métiers qui n'ait sa caisse d'économie ; et la plupart de ces institutions désignées sous le nom d'*Union St. Joseph*, d'*Union St. Pierre*, etc., sont très-florissantes par les seules contributions de leurs membres, et sans recevoir aucun secours de la législature. Pourquoi les instituteurs seraient-ils les seuls qui ne se protégeraient point de cette manière, qui ne feraient point quelque chose pour venir au secours du vieil âge et de l'infirmité ?

Tous les jours des instituteurs ou des institutrices qui ont négligé de s'abonner et qui se retirent de l'enseignement, viennent demander avec instances, quelquefois même avec larmes et supplications, d'être portés sur la liste des pensions. La chose est impossible, et serait comme de raison très-injuste. Mais les regrets inutiles de ces pauvres gens devraient servir de leçon à ceux qui négligent de s'abonner ou qui prétendent qu'ils n'auront jamais besoin des secours de la caisse.

Quant à ce qui est du *Journal de l'Instruction Publique*, le surintendant est heureux de pouvoir dire que beaucoup d'instituteurs et d'institutrices s'y sont abonnés dans le cours de l'année ; mais il en reste encore un grand nombre qui ne le reçoivent point. Les inspecteurs ont eu occasion de remarquer de grands progrès dans les écoles où le journal était reçu. La souscription étant très-modique (un écu seulement), il n'y a presque point d'excuse pour ne point s'y abonner. Si faibles que soient les traitements, il n'y a guères d'instituteur qui, dans le cours d'une année, ne dépense point au moins une pareille somme plus mal-à-propos. Le journal a été rendu aussi attrayant que possible, on y a mis tout l'intérêt littéraire et scientifique possible en laissant cependant une large part à la pédagogie et aux renseignements sur l'instruction publique : c'est aux instituteurs, pour qui il est spécialement publié, à le soutenir au moyen de la très-faible contribution qu'on leur demande, contribution presque nominale. Il est de plus de leur intérêt de le répandre en gagnant eux-mêmes des abonnés parmi leurs élèves ou leurs connaissances. Comme le journal leur est entièrement dévoué, agir ainsi ce n'est point faire autre chose que de travailler à étendre leur propre influence et celle de leur profession dans la société, sans compter qu'ils ont eux-mêmes et leurs successeurs à venir tout à gagner par la diffusion des connaissances utiles et par l'accroissement du goût public pour les sciences et les lettres.

Enfin en ce qui concerne les *Conférences*, si les instituteurs n'en sentent point eux-mêmes toute l'importance, c'est qu'alors ils ne veulent rien faire pour leur amélioration, bien plus pour leur propre protection. Et à dire le vrai, il a fallu une rare persévérance de la part de ceux qui se sont mis à la tête de ces associations pour les soutenir avec le peu d'encouragement qui leur a été donné jusqu'ici. Mais *labor improbus omnia vincit*, et il y a aujourd'hui quel-

que espérance de voir couronner ces efforts et cette persévérance par un certain succès.

Le surintendant développa ensuite l'importance des améliorations introduites de nos jours dans l'enseignement, de la méthode des salles d'asile pour simplifier et rendre plus agréables les procédés de l'épellation et des commencements de la lecture, de l'enseignement simultané-mutuel, et de la nécessité de se servir de moniteurs dans les écoles un peu nombreuses, de l'arithmétique mentale, et des leçons de choses.

Il exposa aussi les difficultés qui existaient dans l'exécution de la loi, et s'efforça surtout d'indiquer les limites précises de sa propre responsabilité, circonscrite d'une part par l'insuffisance des ressources pécuniaires qui ne dépendent point de lui seul, mais de l'exécutif et de la législature, et de l'autre par les pouvoirs qui sont laissés aux commissaires d'école.

Les instituteurs furent surtout mis en garde contre leur propre indifférence, ou leur propre timidité : un grand nombre d'entre eux, par exemple, consentent à signer les rapports des commissaires, lorsqu'ils n'ont point reçu leurs salaires ; d'autres craignent de se plaindre lorsqu'il leur est dû par les commissaires ; d'autres enfin se nuisent à eux-mêmes et à tout le corps enseignant en s'engageant au rabais et en favorisant ainsi les malheureuses tendances d'un grand nombre de commissaires.

M. le surintendant termina en rappelant aux instituteurs la grande maxime *Aide-toi, le ciel t'aidera* : et affirma que malgré tous les obstacles qui s'opposaient à leur succès, l'amélioration de tout notre système d'éducation était cependant encore en grande partie entre leurs mains ; c'est de leurs écoles que doivent sortir un jour des jeunes gens actifs, énergiques, instruits et par-dessus tout, dévoués à la grande cause de l'éducation populaire.

Inauguration de l'école préparatoire de l'Université de Lennoxville—Visite du Surintendant à Sherbrooke.

Jedi, le 26 de juin courant, S. E. le général Williams, commandant des forces, a posé solennellement la dernière pierre de l'édifice destiné à l'école préparatoire (Grammar School) de l'Université de Lennoxville. Avant la cérémonie, S. E. passa en revue les divers corps de volontaires de Lennoxville et de Sherbrooke devant l'hôtel d'Olivier. Ces corps dont faisait partie une compagnie formée par les élèves de l'Université, et commandée par le jeune M. Yule, avaient le plus bel aspect. Immédiatement après la revue, Son Excellence, accompagnée de M. le Surintendant de l'éducation, du général Bell et de lord Aylmer, se rendit à l'Université, sa voiture étant escortée par la cavalerie et suivie de toutes les autres compagnies de volontaires. Il fut reçu par le Chancelier (M. Hon. Juge McCord) et par tous les Docteurs et Professeurs en grand costume, par leurs Seigneuries les Evêques Anglicans de Québec et de Montréal et par un nombreux clergé. La cérémonie de la pose de la dernière pierre fut abrégée par la pluie qui, dans le moment, tombait par torrents. Le cortège se rendit ensuite à la grande salle de l'Université, où eut lieu la séance annuelle qui s'ouvrit par le Chancelier qui conféra solennellement le degré honorifique de Docteur en Droit à Son Excellence le général Williams et à M. le Surintendant ; après quoi furent donnés les divers degrés et diplômes aux élèves. Des discours furent prononcés par MM. Williams, directeur de la nouvelle Grammar School, Morris, professeur de l'Université et par M. le Surintendant. Le discours de M. Williams était un essai remarquable par le style et par le fonds sur l'importance de l'éducation classique et son influence sur

la société en général. Quoique le sujet fut loin d'être neuf, le savant professeur trouva le moyen de le rajourner en le traitant avec une distinction, une originalité et une élégance parfaites.

Le soir, il y eut une *conversazione* qui réunit une brillante société, et fut précédée de la distribution solennelle des prix aux élèves de l'école préparatoire, qui récitèrent aussi un certain nombre de pièces de vers en anglais et en français. Une scène de Molière, et le fameux discours de Lusignan à Zaïre "C'est ton père, c'est moi, etc." furent déclamés avec beaucoup de succès.

L'Université de Lennoxville est, comme on sait, sous le contrôle de l'église anglicane, ayant été fondée par l'évêque anglican de Québec, et portant même le nom de Bishop's College. Elle n'a eu jusqu'ici qu'un petit nombre d'élèves; mais l'adjonction d'une école préparatoire, qui remplit le même objet que les classes inférieures de nos collèges, a déjà commencé à y attirer un plus grand nombre d'étudiants. De grands efforts ont été faits par les directeurs de cette institution: elle possède aujourd'hui de très-beaux édifices d'architecture gothique et est placée dans un site charmant. Lennoxville est un très-joli village, à trois milles au sud-est de Sherbrooke, près de l'endroit où la rivière Missawipi se jette dans le St. François. De belles pelouses, des taillis et des haies verdoyantes encadrent très-gracieusement le collège et ses alentours.

En se rendant à Lennoxville, M. le Surintendant visita les institutions suivantes à Sherbrooke: le collège et l'académie de filles catholiques, l'académie protestante, une école élémentaire protestante et une école élémentaire catholique.

Dans sa visite des institutions catholiques, il fut accompagné de M. le curé et de M. Camirand, président de la société St. Jean-Baptiste. Le collège a quatre professeurs et plus de cinquante élèves. Un examen aussi approfondi que les circonstances le permettaient sur l'algèbre, le latin, la géographie et l'histoire du Canada, fit voir que les élèves profitent des leçons qui leur sont données. Une allocution prononcée par l'un d'eux fit aussi preuve d'un débit naturel et plein d'un sentiment vrai et touchant.

L'académie de filles confiée aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, possède déjà un très-grand nombre d'élèves, elle est sur le même pied que les meilleures maisons de cet ordre. Les classes sont bien tenues et l'aménagement est conforme aux recommandations du département, M^{de} Felton et les autres dames qui, il y a quelques années, se sont donné tant de peine pour établir cette institution, doivent être aujourd'hui bien fières et bien heureuses de voir l'événement dépasser même leurs plus grandes espérances.

L'académie protestante est divisée en deux départements. Celui des garçons est confié à M. Marsh, jeune professeur d'un très-grand talent et d'une instruction très-variée; le département des jeunes filles est conduit par M^{lle} Robertson. L'un et l'autre souffrent nécessairement quant au nombre des élèves, du voisinage de Lennoxville et de celui des institutions dont nous venons de parler; mais la méthode d'enseignement dans les deux est excellente. Le Surintendant a assisté à une leçon de géographie dans la classe des jeunes demoiselles et à une leçon de langue française dans celle des garçons, M. Marsh faisant de grands efforts pour familiariser ses élèves avec cette branche importante de l'éducation. Les deux écoles élémentaires visitées ont paru bien conduites, quoique le matériel dans l'une et dans l'autre laisse beaucoup à désirer.

Dire ce qu'il a fallu de courage au curé actuel, M. Dufresne, pour fonder et maintenir un collège et un couvent dans un endroit où les catholiques jusqu'ici ont été si peu nombreux et si pauvres, dire aussi de combien de sacrifices une pareille œuvre a dû être le prix de la part d'un grand nombre de laïques zélés, c'est plus que nous ne pourrions faire. L'église, le couvent, le collège catholique, le presbytère et l'académie protestante forment un beau groupe d'édifices placés sur un plateau très-élevé et qui domine toute la ville; au nord s'étend une rue large et droite qu'on appelle la rue Canadienne; de l'autre côté à la vue d'une partie de la ville qui s'étend en descendant jusqu'au St. François, se joint celle du pont qui traverse le Magog à son embouchure. Cette dernière rivière sépare la ville en deux parties, et se précipite sur un lit de rochers avec un grand fracas, et sert à faire marcher plusieurs moulins et manufactures. Le site de Sherbrooke est accidenté et très-pittoresque. Le palais de justice et les églises anglicane, presbytérienne et wesleyenne, s'élèvent de l'autre côté du Magog, sur des hauteurs qui sont cependant dominées par le plateau élevé où nos hommes consés nous tenir avec nos lecteurs. L'église catholique occupe le centre de ce plateau; d'un côté est le couvent, en face le presby-

tère et le collège sur la déclivité du coteau, de l'autre côté, aussi sur la déclivité est l'académie protestante, édifiée en brique flanquée d'une petite tourelle. Entre l'académie et l'église, se trouve un rocher assez élevé sur lequel on a planté un mât où l'on hisse un drapeau dans les grandes occasions. C'est de là, que l'on peut avoir la plus belle vue de la ville et de ses environs.

Comme Sherbrooke est le grand centre des cantons de l'est, nous n'avons pas besoin de dire que ceux qui s'occupent de la colonisation de cette partie du pays, doivent voir avec intérêt les institutions dont nous venons de parler. Elles ont à leur encouragement et à leurs sympathies des droits tellement évidents, que nous étions abusés de la patience de nos lecteurs en insistant davantage sur leur utilité et sur leur importance à tant d'égards.

Dix-septième Conférence des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 30 Mai 1862.

Furent présents: L'hon. P. J. O. Chauveau, Surintendant de l'Éducation, M. Fabbé H. A. Verreau, Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, MM. les inspecteurs Caron, Grandin, Lefoux et Valade; M. C. Dufresne, délégué de l'Association Laval; MM. F. X. Desplaines, président, M. Emard, vice-président, J. T. Dostaler, secrétaire, D. Boudrias, trésorier, D. Bourbonniere, O. Caron, U. C. Martineau, F. X. Héto, P. Jardin, J. C. Paradis et O. Ferrier, conseillers; MM. U. E. Archambault, L. Aubin, L. J. Antier, F. X. Beau-soleil, A. C. R. Bellefeuille, Frs. Benoit, D. Bertrand, P. Blanchette, J. Bonin, C. Boutin, S. Bruggon, A. Chagnon, C. Chagnon, T. Charland, E. Corbeil, L. L. Corbeille, A. Dalaire, A. Dalpé, P. De Laney, J. Desnoyers, E. Doim, E. Destroismaisons, L. Destroismaisons, J. Duquet, H. Felteau, L. E. Galpeault, F. Gauvreau, C. Gétinas, N. Jervais, H. A. Guimond, P. M. Hamelin, O. Hébert, J. Herman, G. J. Hogue, C. Hottes, L. A. Houde, L. Kirouac, P. Lacroix, D. Lafond, E. Lafond, A. Lamy, J. Lapointe, F. Lavoie, D. Lefebvre, J. Lussier, O. Marion, P. V. Mancotel, A. Martel, M. McKerty, E. Moineau, J. Molleur, P. Molleur, E. Nabassés, H. Donoughue, P. A. Onelle, E. Pelland, J. Pesant, S. Plamondon, J. Bte. Priou, J. Ringuette, A. Simard, T. Simard, H. Singer, P. St. Hilaire, J. P. Tanguay, H. Trépanier et MM. les élèves de l'école Normale.

Après la lecture du procès verbal, M. Archambault fit remarquer que le nom de M. P. Jardin n'avait pas été cité dans la liste des membres présents à la dernière séance; le procès verbal avec cette rectification fut unanimement adopté.

La première lecture fut alors donnée par M. O. Caron, sur les trois qualités principales d'un instituteur, "l'éducation, la patience et le discernement."

M. Chauveau félicita les instituteurs de la bonne volonté dont ils ont fait preuve en se rendant en aussi grand nombre, les encouragea en leur donnant un aperçu du bien qu'ils peuvent retirer des conférences, et leur fit voir, en peu de mots, les avantages qu'ils peuvent retirer de leur abonnement à la "caisse d'économie" et au *Journal de l'Instruction Publique*.

Le sujet de discussion suivant: "Quel est le meilleur système d'enseignement? Est-ce le système individuel, monitorial, simultané ou mutuel? Ces différents systèmes doivent-ils être mis en opération seul à seul ou combinés?" ayant été lu par M. le président, MM. Doim et Dufresne, délégués de l'association de Québec, Archambault, DeLaney et l'inspecteur Valade prirent la parole. M. Chauveau résuma les débats et fit ressortir les avantages, pour le pays surtout, du système simultané-mutuel.

La seconde lecture fut donnée par M. Tessier, sur le bien qu'on produit et que devront produire les conférences.

La séance fut alors ajournée jusqu'à 8 heures, où M. Boudrias donna une lecture sur les principes du calcul mental et en fit faire l'application aux élèves de l'école normale, qui répondirent à une foule de questions avec la plus grande facilité et la plus grande promptitude.

Puis M. Dostaler sut ensuite intéresser les instituteurs par des expériences de chimie, à la fois instructives et amusantes.

M. Verreau, ayant pris la parole, félicita vivement les officiers des efforts couronnés de succès qu'ils ont fait pour réunir un si grand nombre de leurs confrères, et les instituteurs pour avoir si bien répondu à l'appel qui leur avait été fait.

Puis M. le président en remerciant l'assemblée, ajourna la séance jusqu'au dernier vendredi d'août, à 10 h. a. m.

La discussion de la dernière séance sera continuée, et le sujet

suivant sera discuté : « Laquelle des méthodes, synthétique ou analytique, est préférable dans l'enseignement. »

F. X. DESPLAINES,
Président.
J. T. DOSTALER,
Secrétaire.

Seizième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval.

A cette Conférence, tenue le 15 mai dernier, dans une des salles de l'École Normale, furent présents :

M. l'hon. P. J. O. Chauveau, surintendant de l'instruction publique; M. l'abbé J. Langevin, Principal de l'École Normale Laval; MM. les Inspecteurs d'école P. M. Bardy, F. E. Juneau et Geo. Tanguay; MM. N. Lacasse, président, Jos. Léonneau, vice-président, J. Bte. Cloutier, trésorier, Norbert Thibault, secrétaire; MM. C. J. L. Lafrance, O. Legendre, Jos. Piémont, C. Côté, L. Roy, C. Dion, L. Lefebvre, A. Esnoul, conseillers; MM. F. X. Toussaint, C. Dufresne, J. B. Dugal, —Malone, D. McSwaney, J. B. Deguise, A. Girardin, Jos. Roy, D. Latuc, D. N. St. Cyr, —Guerin, Jos. Couture, E. Couture, G. Tremblay, H. Huot, C. Langlois, C. Gauvin, N. Joly, D. Plante, F. X. Gilbert, P. Diolet, Jos. Blais, C. Huot, B. Pelletier, C. Gagné, F. Deciercq, S. Dumas, N. Trachy, S. Côté, C. Binetti, E. Carrier, instituteurs; et MM. les élèves-maîtres de l'École Normale.

A deux heures après-midi, M. le président déclara la séance ouverte, et invita en même temps M. le secrétaire à donner lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Après l'adoption du dit procès-verbal, vinrent successivement les discours dont les sujets suivent :

1. *La présente conférence*, par M. Napoléon Lacasse, professeur ordinaire de l'École Normale Laval.
2. *Progrès de l'éducation en Canada*, par P. M. Bardy, écuyer, M. D. et inspecteur d'école.
3. *Utilité et avantages des conférences*, par M. C. J. L. Lafrance, principal de l'Académie St. Jean Baptiste de cette ville.
4. *Nécessité des bons rapports entre les instituteurs et les instituteurs*, par F. E. Juneau, écri., inspecteur d'école.
5. *Consolutions qu'un instituteur peut trouver dans son état*, par M. C. Dufresne, principal du collège Saint-Michel de Bellechasse.
6. *Le passé, le présent et l'avenir de l'instituteur*, par M. Jos. Léonneau, instituteur à Ste. Foye.

M. le Principal donna pour sujets de discussion les deux questions suivantes :

1. « Est-il mieux de conjuguer les verbes d'après les radicaux que d'après les temps primitifs ? »
 2. « Quelle est la meilleure manière d'analyser logiquement ? »
- A cinq heures et demie la séance fut levée, et tous les invités allèrent au second étage prendre une collation qui leur était offerte par M. le principal de l'École Normale.

La seconde séance commença vers sept heures et demie et ne finit qu'à 11 heures et demie. Elle fut remplie par deux discours et onze morceaux de musique, dont voici les sujets :

DISCOURS.

1. *Les Ecoles Normales*, par M. l'abbé J. Langevin, principal de l'École Normale Laval.
2. *Discours de clôture*, par l'hon. P. J. O. Chauveau, surintendant de l'éducation.

MUSIQUE.

1. *Ouverture de Tancrède*, (piano et violon,) par Rossini.
2. *Duo sur la Fille du Régiment*, (piano,) par Donizetti.
3. *La Prière de Moïse*, (chœur,) par Rossini.
4. *L'Incantation de la Jongleuse*, par Ernest Gagnon, (piano et violon.)
5. *Chœur du Robin des bois*, par Weber.
6. *Duo dramatique sur La Donna del Lago*, (piano,) par de Vilbac.
7. *Chant d'Avenel, de la Dame Blanche*, (chœur,) par Boieldieu.
8. *Fantaisie sur Homé, sweet homé*, (violon et piano,) par Célestin Lavigneux.

9. *La Retraite*, (chœur,) par L. De Rillé.
10. *Duo sur la Traviata*, (piano,) par Alberti.
11. *Les Rieurs*, (chœur,) par Martin.

M. le professeur E. Gagnon, aidé de MM. Lavigneux et Defoy, ainsi que des élèves-maîtres de l'École Normale, avait bien voulu se charger de la partie musicale de la fête. C'est assez dire que, sous ce rapport surtout, il ne pouvait y avoir rien de mieux. *L'Incantation de la Jongleuse, Homé, sweet homé*, la *Retraite* et les *Rieurs* furent particulièrement goûtés.

Les motions suivantes furent ensuite proposées et adoptées à l'unanimité :

1. Proposé par M. J. B. Cloutier, secondé par M. O. Legendre, qu'en assistant à cette conférence, M. le surintendant a prouvé, une fois de plus, l'intérêt profond qu'il porte à l'amélioration du sort de la classe enseignante, et mérite notre plus vive reconnaissance.

2. Proposé par M. J. B. Deguise, secondé par M. L. Lefebvre, que cette association eût devoir témoigner sa plus vive gratitude à M. l'abbé J. Langevin, Principal de l'École Normale Laval, pour la bienveillance avec laquelle il s'est chargé de la direction du banquet et qu'elle voit en cela une nouvelle preuve de l'intérêt véritable que ce monsieur porte à tout ce qui concerne les instituteurs et peut cimenter leur union.

3. Proposé par M. J. B. Dugal, secondé par M. Joseph Blais, que des remerciements soient votés à MM. les inspecteurs Bardy, Juneau et Tanguay pour avoir bien voulu assister à cette séance, en se rendant au désir général de l'association.

4. Proposé par M. C. Dufresne, secondé par M. C. Dion, que les membres de cette association offrent les remerciements les plus sincères à M. E. Gagnon, qui, avec le précieux concours de MM. C. Lavigneux et Defoy et celui de MM. les élèves-maîtres de l'École Normale, a largement contribué à donner du charme et de l'éclat à cette réunion des instituteurs.

5. Proposé par M. C. Dufresne, secondé par M. J. B. Deguise, que nous voyons avec peine qu'à cette séance spéciale du quinze mai, sur douze inspecteurs invités, trois seulement nous ont honorés de leur présence: MM. Bardy, Juneau et Tanguay, et deux autres seuls, MM. Boivin et Rouleau, ont motivé leur absence.

Et l'assemblée s'ajourna au dernier samedi du mois d'août prochain.

N. LACASSE,
Président.
NORBERT THIBAUT,
Secrétaire.

Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'École pour les années 1859 et 1860.

Extraits des rapports de M. l'inspecteur TANGUAY.

(Suite.)

11. St. André. Des 7 écoles de cette paroisse, une est parfaitement bien tenue; 5 sont passablement bonnes, bien que les institutrices soient jeunes et qu'elles n'aient point cette autorité et cette expérience qui commandent le respect et la confiance; la 7e est fort médiocre. En somme, je suis très-satisfait de la manière dont fonctionne la loi dans cette municipalité et je n'ai qu'à louer la corporation pour le zèle qu'elle déploie dans l'accomplissement de ses devoirs.

Les comptes et les procédés sont tenus avec soin et les finances sont dans un état prospère.

12. St. Alexandre. Sept écoles en opération toutes fort médiocres, sauf 2 qui ont donné un bon résultat. Les 5 autres sont insuffisantes et peu fréquentées.

Il règne dans deux arrondissements de cette municipalité une apathie insurmontable pour tout ce qui a trait à l'éducation. On n'envoie point les enfants aux écoles sous mille prétextes, on les y envoie les mains vides. On saisit toutes les occasions possibles pour faire de l'opposition. D'un autre côté, la corporation a multiplié les écoles au delà de ses ressources et il en est résulté qu'on a donné des salaires de \$50 à de jeunes institutrices qui s'acquittent de leurs devoirs en raison de leur rémunération.

En somme, résultat peu satisfaisant. La perception des cotisations s'opère lentement et il y a des arrérages. Depuis peu, les comptes sont tenus par une personne capable et qui, par son énergie, contribuera beaucoup à remettre les affaires dans un état plus

prospère. La corporation restera, néanmoins, endettée à la fin de cette année.

13. Notre-Dame-du-Portage. Quatre écoles en opération, dont 2 sont passablement bonnes et 2 médiocres et insuffisantes même. Il y a néanmoins bonne volonté et chez les commissaires et chez les contribuables. Les instituteurs incapables feront place à d'autres plus aptes à enseigner, et tout ira bien, car l'organisation est bonne et la surveillance active.

Les comptes sont bien tenus et accusent un excédant en faveur de la municipalité.

14. St. Patrice de la Rivière-du-Loup. Six écoles en opération pendant le semestre : 3 de ces écoles ont fait des progrès, et les 3 autres n'ont produit qu'un résultat médiocre, à raison du manque d'assiduité. Une de ces écoles n'a été fréquentée que par 5 ou 6 enfants, et cela par suite d'une cabale ourdie par quelques contribuables mécontents de ce que, pour l'avantage du plus grand nombre des intéressés, un arrondissement a été subdivisé en deux, ce qui a eu pour effet d'éloigner l'école de quelques arpents de ces opposants. C'est ainsi que, souvent, une mesure de justice devient le prétexte d'une opposition qui a toujours les plus fâcheux résultats. Les deux autres écoles que j'ai notées comme médiocres, ne l'ont été que par le manque d'encouragement de la part des parents ; car les institutrices avaient le désir et la capacité nécessaires pour remplir efficacement leurs devoirs.

Toutes les anciennes dettes de la municipalité ont été acquittées et les finances sont aujourd'hui dans un état satisfaisant. Le secrétaire-trésorier s'acquitte de ses devoirs avec zèle et habileté, et les deux seuls obstacles sont donc l'indifférence et le manque de maisons d'école convenables.

La corporation est animée du meilleur esprit et je considère l'état de choses actuel comme encourageant pour l'avenir.

15. St. Edouard. N'a que deux écoles, une modèle, qui n'a pas répondu à l'attente des amis de l'instituteur et de l'institution. L'autre, dite école supérieure de filles, et dirigée par Melles. Chassé, a donné de bien bons résultats. Ces deux jeunes institutrices, par leur bonne tenue, leur application constante, leur zèle et par les progrès obtenus, se sont, dès leur première année, fait une excellente réputation.

Les commissaires sont intelligents, bien disposés et la plupart instruits. Le secrétaire-trésorier s'acquitte de ses devoirs d'une manière irréprochable et contribue beaucoup au bien qui s'opère en fait d'éducation à St. Edouard.

16. Saint George de Cacouna. Des 7 écoles de St. George, 6 sont tenues par des institutrices suffisamment capables et auraient produit de bien meilleurs résultats si elles eussent été fréquentées avec plus d'assiduité. La 7e, qui est fort médiocre, est située dans une localité peu peuplée et qui était privée d'école depuis quelques années. La configuration de la paroisse est telle qu'il faut un nombre d'écoles plus considérable que ne le permettent les moyens à la disposition des commissaires.

Le couvent est une institution florissante et dirigée avec beaucoup d'habileté. L'éducation donnée est celle qui convient le mieux au plus grand nombre des élèves. On semble avoir particulièrement en vue, non de les faire sortir de leur condition et de leur position sociale, mais de leur donner les connaissances capables de fortifier cette position et de la leur faire aimer davantage : on y donne, en un mot, une bonne éducation pratique.

Le secrétaire-trésorier s'acquitte bien des devoirs de sa charge et ses comptes sont en bon ordre.

17. St. Arsène. Les 5 écoles de cette municipalité sont toutes passables et bien fréquentées : il y a généralement du zèle chez les contribuables ; les contributions se paient assez bien et, généralement, on donne beaucoup d'attention à tout ce qui a trait à l'éducation dans cette paroisse.

Les comptes et procédés sont tenus avec soin et ponctualité et les finances sont dans un état prospère.

18. St. Modeste a deux écoles en opération, toutes deux suffisantes et dirigées par des maîtresses munies de diplôme. Durant le dernier semestre, ces 2 écoles ont été fréquentées par 70 élèves et les progrès, sans être absolument remarquables, sont cependant satisfaisants.

Les contributions se paient ponctuellement, grâce à l'énergie du président de la corporation. Les comptes et procédés de la corporation sont tenus d'une manière satisfaisante. On a pu, faire

l'acquisition d'une jolie maison d'école, et l'on travaille à assurer le même avantage à l'arrondissement No. 2.

19. Isle-Verte. Dans cette paroisse, il y a 7 écoles élémentaires fort médiocres et peu fréquentées. L'académie, au contraire, est tenue sur un excellent pied et fréquenté par 145 élèves. Cette institution répand plus d'instruction que les 7 petites écoles élémentaires ensemble et coûte cependant moins cher. Il existe une apathie décourageante chez la plupart des contribuables pour tout ce qui touche à l'instruction de leurs enfants. Les cotisations se paient lentement et avec répugnance. Sur 410 élèves inscrits sur les journaux d'école, à peine 250 y assistent-ils, et de ce nombre il faut déduire les 145 élèves de l'académie, qui, eux, assistent régulièrement. Il ne reste donc qu'une moyenne de 15 enfants pour chacune des 7 écoles élémentaires.

Le secrétaire-trésorier fait autant qu'on peut espérer et, cependant, c'est avec peine qu'il peut faire entrer assez de cotisations pour payer les instituteurs.

En résumé, je suis fort satisfait de l'académie et fort peu des écoles élémentaires. Je dois cependant reconnaître que la plupart des institutrices sont suffisamment capables et s'appliquent assez bien : une seule n'a point de diplôme.

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus Récentes.

Paris, avril et mai, 1862.

ANDRIEUX : Œuvres choisies avec notice sur l'auteur, par M. Bériville, président honoraire à la Cour Impériale de Paris, in-8, 427 p. et portrait ; Ducrocq. 5 fr.

MOUTIÉ : Cartulaire de l'Abbaye de N. D. de la Roche, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Impériale, enrichi de notes, index, dictionnaires, précis historiques, etc., et suivi d'une notice sur la paroisse et la seigneurie de Lévis, et de notes historiques et généalogiques sur les seigneurs de Lévis, par Auguste Montié, secrétaire de la Société Archéologique de Rambouillet, in-4, xxiii-80 p. et 40 pl.

CHÉNIER : Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789, par M. J. Chénier, précédé d'une notice par J. Damion, et accompagné de notes complémentaires (1810-1862), in-8, 413 p. et portrait ; Ducrocq. 5 fr.

DUPANLOUP (Mgr.) : De l'Education, tome 3e (Les Hommes d'Education), in-8, 643 p. ; Dormiol—nouvelle édition des trois volumes, in-12. Prix, 10 fr. 50 c.

LEPETIT : Cours de dictées orthologiques à l'usage des personnes qui se présentent à l'examen pour le brevet d'instituteur, in-12, vii-191 p. ; Lerousse et Boyer. 2 fr.

MONTALEMBERT : Le Père Lacordaire, in-18, 191 p. ; Dormiol. 3 fr.

CHAIX-D'EST-ANGE : Discours et plaidoyers de M. Chaix-d'Est-Ange, publiés par Ed. Rousse, avocat, 2 vols. in-8, 1-1098 p. ; Didot. 15 fr.

LA ROCHEFOUCAULD-DOUDEAUVILLE : Mémoires, tome 5e et dernier, in-8, 584 p. ; Lévy. Chaque vol. 7 fr. 50 c.

SOMMER : Cours complet de grammaire grecque à l'usage des établissements d'éducation secondaire, in-8, viii-419 p. ; Hachette. 3 fr.

HUGO (Victor) : Les Misérables, 4 vols. in-8 ; Pagnerre. Dans ce monstrueux roman à la façon de ceux d'Engène Sue, l'auteur de "Notre-Dame de Paris" a entrepris de peindre le tableau de la société humaine dans son ensemble et dans ses détails, donnant, comme beaucoup d'écrivains de cette école l'ont déjà fait, tous les torts possibles à la société et toutes les excuses imaginables au vice et au crime. Cependant, plusieurs des chapitres publiés jusqu'ici sont une réfutation évidente de ses doctrines et une éloquente apologie de la religion sans laquelle, en effet, la société serait comme elle l'a été dans le monde païen, une exploitation constante sans remède ni adoucissement de l'homme par l'homme, et une justification terrible de cet adage : *Homo homini lupus!*

DEBOURGE : Le livre des jeunes mères, ou Mille et Un Conseils sur la manière d'élever les enfants, par le Dr. Debourg, in-12.

BÉNARD : De la philosophie dans l'éducation classique, par Ch. Bénard, professeur au Lycée Charlemagne, in-8, vi-776 p. ; Ladrance. 7 fr. 50 c.

DE PONTÈS : Child Harold traduit en vers français, 2 vols. in-18, iv-570 p. ; Dentu, 6 fr.

DUSSIEUX: L'Histoire de France racontée par les contemporains. Extraits des chroniques, mémoires, etc., par H. Dusseux, professeur à l'École de Saint-Cyr, tome 4e, in-8, viii-315 p.; Didot. 5 fr.

Le même: Le Canada sous la domination française, nouvelle édition.

MOBIN: La littérature moderne, 1850-1869. Dictionnaire complet de tous les livres français publiés dans cette période, grand in-8 à 2 colonnes; Meunier. 136.

Lyon, mars et avril, 1862.

GABRIEL (l'abbé): Traduction nouvelle des Confessions de St. Augustin, 2 vols. in-18, 884 u.; Parisse. 4 fr. 50 c.

Dieppe, avril, 1862.

COCHET: Galerie dieppoise, Notices biographiques sur les hommes célèbres ou utiles de Dieppe, par l'abbé Cochet, in-8, 424 p.; Delevoe. 4 fr.

Londres, mars, avril et mai, 1862.

ANSOLD: The Marquis of Dalhousie's administration of British India, vol. 1, containing the acquisition and administration of the Punjab; 8vo, pp. 420; Saunders. 15s.

BEVERIDGE: A comprehensive history of India, civil, military and social, vol. 2, royal 8vo; Blackie. 21s.

BLOWS (Henry): Victoria as I found it during five years of residence in Melbourne, post 8vo, pp. 199; Newby. 10s. 6d.

CURRIER (George): The philosophy of intellectual education, ancient and modern, 12vo, pp. 149; Simpkin. 5s. 6d.

SHARPE: Egyptian antiquities in the British Museum, 8vo, pp. 212; Smith. 5s.

KNOX (Robert): The races of men—a philosophical inquiry into the influence of race over the destinies of Nations, post 8vo, pp. 509; 10s.

LETTERS and papers, foreign and domestic, of the reign of Henry VIII, preserved in the Public Record Office, the British Museum and elsewhere in England, arranged by J. S. Brewer, vol. 1st., 8vo; Longman. 15s.

STANHOPE (Earl of): Life of William Pitt, 3 and 4, post, 8vo, pp. 600; Murray. 21s.

Québec, mai, 1862.

LEMOINE: The legendary lore of the Lower St. Lawrence, by J. M. LeMoine, in-18, pp. 33; Cary.

DORION: Historique des fonds de retraite en Europe et en Canada, par E. P. Dorion, chef des traducteurs français de l'Assemblée Législative, in-12, 24 p.; Hunter, Rose et Lemieux.

M. Dorion, dans cette intéressante brochure, plaide habilement la cause du service public et de ses employés; c'est aussi celle des vrais intérêts de l'État, celle de la morale et de l'humanité. Enfin, chose péremptoire, argument sans réplique dans notre siècle utilitaire, c'est même, comme il le prouve, l'intérêt bien entendu du trésor public que l'établissement d'une caisse de retraite pour les fonctionnaires, fondée en partie par une prime prélevée sur leurs appointements, et en partie par une subvention de l'État.

Petite Revue Mensuelle.

Lorsque nous annonçons, dans une de nos dernières livraisons, le départ pour Rome de plusieurs évêques du Canada, nous ne pensions pas avoir à annoncer si promptement leur retour. Mais, au fait, aujourd'hui l'on se rend à Rome en si peu de temps, que c'est à peine si l'on peut dire adieu à ses amis avant d'être revenu. M. Louis Veillot n'aime point les chemins de fer, ni les bateaux à vapeur; nous ne sommes point, pour notre part, de son avis, et nous ne voyons point du tout ce que le christianisme peut avoir à reprocher à ces bienheureuses inventions. La bonne nouvelle peut se porter aux extrémités du monde par la vapeur plus promptement et plus sûrement que jamais, et les chemins de fer, comme tous les autres chemins... mènent à Rome; et M. Veillot a grand tort de se plaindre qu'ils y mènent trop vite.

Mgr. Dupanloup n'a point, sur le progrès moderne, tout à fait les mêmes idées que l'auteur du *Parfum de Rome*, et son éloquent discours, prononcé devant tout l'épiscopat et le clergé catholique, est sous ce rapport d'une habileté bien remarquable. La cérémonie de la canonisation des martyrs du Japon a été, au dire des spectateurs même les plus indifférents, le spectacle le plus imposant qui se soit vu en Europe depuis des siècles. Le lendemain, le St. Père a prononcé une allocution sur les erreurs communes à notre époque traitant surtout la question du

puvoir temporel. Il a reçu des évêques une adresse qui fait écho à cette allocution, et il est difficile de dire lequel de ces deux documents est le plus éloquemment par le fond et par la forme. Ils auront l'un et l'autre un immense retentissement dans le monde catholique.

L'Italie constitutionnelle a, dit-on, protesté à son tour contre ces protestations, et le nœud gordien de la question italienne va se resserrer d'avantage à mesure qu'approche l'heure où il doit être ou dénoué ou tranché.

Après ce grand événement, ce qui a le plus excité l'attention en Europe, c'est la défaite de la petite armée française au Mexique, et les proportions singulières que prend l'imbroglio de la ci-devant triple alliance anglo-franco-espagnole. La conduite du général Prim envers la France, aurait été inqualifiable si l'on en croit les journaux français, et cependant, le gouvernement espagnol a paru l'approuver sans qu'il s'en soit suivi une rupture, autrement qu'en ce qui concerne la guerre du Mexique. La victoire qu'a remportée Juárez sera plus faste qu'utile à la république. Elle va contraindre la France à venger son honneur; des renforts considérables seront expédiés, et les pauvres Mexicains paieront sans doute bien cher la glorieuse d'avoir battu les vainqueurs de Magenta et de Solferino.

Le parti libéral et économiste se prononce en France fortement contre l'intervention, et plus encore contre les projets que l'on prête à l'Empereur au sujet d'un protectorat ou du rétablissement de la monarchie dans le pays des lucas. Par contre, le *Times* et les journaux anglais paraissent encourager la France dans cette entreprise et seraient charmés de la voir s'établir permanentement au Mexique. Quelques journalistes de l'école du *Times Danaos*, voient là un piège de la perle Albion ou tout au moins un désir assez naturel de sa part que son alliée, en Europe, aie, en même temps qu'elle, maille à partir avec la république américaine.

La politique de non-intervention que l'Europe a appliquée à l'Amérique comme elle l'avait appliquée à l'Italie, ne sera guères plus profitable à l'humanité dans le nouveau-monde que dans l'ancien. Après avoir laissé commettre toutes sortes d'injustices, après avoir laissé opprimer le faible par le fort, il faudra en Amérique, comme probablement plus tard en Italie, finir par *interveuir*, et par ajouter un nouveau sacrifice de vies humaines à celles que l'on aurait pu prévenir dès le principe par une énergique démonstration. Mais le plus étrange de la situation en ce qui concerne notre continent, c'est qu'en France surtout, la presse presque entière a pris au sérieux les déclamations abolitionnistes, et que les premières plumes de notre ancienne mère-patrie s'exercent sur ce thème philanthropique, tout comme si le Nord avait réellement pour but l'émancipation des esclaves.

En Angleterre, la presse s'est montrée très-émue du rejet du bill de milice, et le *Times* et la plupart des autres journaux de Londres nous mettent dans chaque livraison comme l'on dit vulgairement *la marche à la main*. Cette manière d'écrire est non-seulement imprudente, elle est cruelle et injuste, car au fond, elle n'est pas sincère. Il peut bien se faire que des économistes de gazettes, ou même quelques épêcheurs de budgets, comme il doit nécessairement s'en trouver un certain nombre dans tout gouvernement constitutionnel qui se respecte, soient très-scandalisés de ce que peut coûter la défense des colonies; mais le peuple anglais a trop de bon sens et trop d'orgueil pour fouler aux pieds sa vieille devise: "*Ships, Colonies, and Commerce*." Qu'on essaie de lui enlever, je ne dirai point ses possessions de l'Amérique du Nord, plus grandes que l'Europe elle-même, mais le plus petit rocher perdu sur une mer quelconque, il résistera pour le défendre son dernier homme et son dernier écu. John Bull est dans les affaires de l'état comme dans ses affaires particulières, toujours grondeur, toujours très-entiché de réformes et d'économies prospectives; mais en fin de compte, toujours prodigue et tenace à l'extrême. Le matin à son comptoir, il aligne des chiffres, trouve que sa maison va trop grand train, que les chevaux, sa table et sa famille lui dépensent beaucoup trop; mais, le soir, quand est venue l'heure du *roast-beef* et du *porter*, il ferait beau aller lui proposer de réduire son budget et de se mettre au brouet noir de Lacédémone!

Toutefois, des écrits comme ceux du *Times* et du *Daily News*, ont un grand tort, c'est celui d'être pris au sérieux par les gens qui ont intérêt à en tirer parti. Nous conseillons à ces gens-là de lire et de relire la Fable du bon Lafontaine, où il s'agit d'une mère qui menaçait sans cesse de donner son enfant au loup. Le loup aurait bien vite à ses trousses toutes les armes et tous les épéux de la maison; et il vaut mieux pour lui, se rappeler d'avance le vieux dicton picard qui en est la morale:

"Biau chère leup n'écoutez mie,
Mère tauchant chen fien qui crie."

Peut-être aussi que si le frère Jonathan, au lieu de s'amuser d'une foule de fariboles, beaucoup moins sensées et pas du tout spirituelles, qui forment le fond de sa pacotille littéraire, eût appris par cœur tout le petit volume du grand fabuliste, lui non plus, mis sans cesse le marelé à la main aux planteurs de la Virginie, de la Caroline et de la Louisiane. Combien de fois les gens du Nord n'ont-ils pas dit dans leurs journaux et dans les congrès, qu'ils pourraient très-bien se passer des états du Sud, que si le Sud voulait se séparer ils seraient trop heureux de s'en débarrasser, qu'on n'entendait point lui imposer de force l'honneur de faire partie de la plus belle, de la plus grande, de la plus glorieuse république qu'il y ait au monde?

Il n'y a aucun doute que ces phrases ont été prises au sérieux et qu'elles ont contribué à amener le terrible conflit qui a déjà coûté tant de sang et tant d'argent, et dont nul ne saurait prévoir l'issue.

Un mal ne vient jamais sans l'autre. Et tandis qu'une grande partie de l'Amérique était dévastée par la guerre, une sécheresse prolongée menaçait de nous donner en sus la famine et toutes ses horreurs. Heureusement, les cieux n'ont pas toujours été d'airain ; ils se sont ouverts et les récoltes présentent dans ce moment une assez bonne apparence. Toutefois, le feu dans les bois, ce terrible fléau de nos campagnes, a causé beaucoup de ravages, ravages ajoutés à ceux des inondations du printemps dernier. C'est aussi à cette sécheresse qu'il faut attribuer l'étendue des deux sinistres qui ont dévasté les faubourgs St. Louis et St. Roch, de Québec, à quelques jours d'intervalle. Par une singulière coïncidence ces deux incendies ont dévoré la partie de ces faubourgs qui en 1845, avait échappé aux flammes. Ajoutons qu'il y a tout lieu d'espérer que les rues détruites se rebâtiront en pierre ou en briques, et que le nouveau désastre sera comme celui de 1845, une amélioration en fin de compte. Des souscriptions généreuses pour venir en aide aux pauvres incendiés, ont été faites à Québec, et se montent déjà à plusieurs milliers de louis. Les autres parties du pays devraient s'empresser de se joindre à cette bonne œuvre : toutes sont exposées à des calamités de ce genre et un bienfait n'est jamais perdu.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES LETTRES.

Nous trouvons dans l'illustration un passage amusant sur un des travers de notre siècle :

« Nous avons la manie du grand, ou plutôt, si vous voulez me passer le barbarisme, du *grandissement*. C'est dans notre style surtout et dans nos façons de parler qu'elle apparaît ; nous ne savons plus exprimer simplement les idées les plus simples ; le domestique qui me sert à boire me demande si j'accepterai du vin de Bordeaux ou du vin de Bourgogne ; bon gré, mal gré, je suis devenu le client de mon cordonnier, et hier le clerc de mon perruquier m'a coupé les cheveux dans une étude ; je connais un portier qui a transformé sa loge en bureau de renseignements, et un autre qui a décoré la sienne d'un tableau sur lequel se lit en grosses lettres : Administration.

Cette recherche de mots à effet se rencontre même dans la bonne société ; on ne chante plus une romance, on l'interprète ; on ne joue plus un air sur le piano, on le dit ; on n'aime plus un poète, on l'adore ; le *thô* que vous sert la maîtresse de la maison n'est pas très-bon, il est *caquis* ; sa robe n'est pas jolie, elle est *ravissante*, et ainsi de suite.

Ouvrez les journaux, vous y verrez fleurir le style noble, comme on terre promise, et ce qu'il y a de comique, c'est que le style noble est ce dont les journalistes se moquent le plus agréablement ; ils en font et ne s'en doutent pas, les innocents, comme M. Jourdain faisait de la prose. Dans un article de fond, on n'approuve plus une résolution, on y applaudit ; on ne se mêle plus des affaires de ses voisins, on s'immisce dans leur politique ; on ne méprise plus certains principes, on les *saule aux pieds* ; on proteste hautement contre une allégation, on ne se contente plus de la démentir ; on n'écrit plus : alors commença un temps glorieux, etc., mais alors s'ouvrit une ère de gloire, etc.

Aux faits divers, la foule ne crie plus tout bonnement : « Vive l'Empereur ! » elle *salue l'Empereur de ses acclamations* ; un accident qui se respecte, au lieu d'attrister simplement les spectateurs, produit parmi eux une *douloureuse sensation* ; la justice poursuit non plus ses recherches, mais ses *investigations*. *Investigations* à six syllables, recherches n'en a que trois, dont une maquette *investigations* devait tirer recherches. Enfin vous ne rencontrerez aux faits divers que des scènes dramatiques, des événements terribles, des applaudissements frénétiques, des crimes effroyables, des dévouements héroïques, des temps splendides favorisant des fêtes magnifiques, des enthousiasmes indescriptibles, et autres épithètes ambitieuses rapprochées de particules amoullées.

Imaginez des mots plus longs, plus éblouissants et plus retentissants encore, et vous aurez le style de la réclame ; elle vise aussi à la noblesse, cette fille bien-aimée et bien venue du dix-neuvième siècle, elle court après les expressions distinguées.

Une couturière annonçait, l'autre jour, que, seule, elle *éditait* certain vêtement de forme nouvelle ; un horloger appelle les montres et les pendules des *machines horaires* ; enfin un industriel désigne par cette merveilleuse périphrase : *appareil à pression de bus en haut*, ce que nos grands-pères et nos grand-mères ne craignaient pas de nommer sans périphrase. Cet *appareil à pression de bus en haut* aurait fait rire Molière huit jours durant, et il n'eût pas manqué de lui donner une place d'honneur dans ses *Précieuses*. (1) Le français du temps de Boileau voulait être respecté, mais certes beaucoup moins que notre français.

— M. Faillon du Séminaire de St. Sulpice a laissé cette ville dernièrement pour Paris, où il retourne mettre la dernière main à son grand

(1) Nous avons vu mieux que cela : c'est « douche intérieure ascendante. »

ouvrage sur l'histoire de la colonie de Montréal, lequel ne tardera pas, assure-t-on, à voir le jour. La *Miroir* nous fait espérer que le savant écrivain ne quitte point le Canada pour toujours.

BULLETIN DES SCIENCES.

— M. Dawson, Principal de l'Université McGill et de l'École Normale du même nom, connu par plusieurs ouvrages sur les sciences et par une collaboration très-active à plusieurs revues scientifiques, vient d'être fait membre de la Société Royale des Sciences d'Angleterre, et pourra ajouter désormais à son nom les initiales F. R. S., tant ambitionnées dans le monde savant anglo-saxon. M. Dawson est l'auteur d'*Canadian Geology*, d'*Archæia*, étude sur la géologie et la Bible comparées, dans lequel il se range du côté des géologues chrétiens, et de plusieurs autres ouvrages. Il est, comme on sait, natif de la Nouvelle-Ecosse et ne réside à Montréal que depuis sept ans.

— *Musée britannique.*— Un rapport parlementaire vient d'être publié, qui fait connaître le chiffre des frais de cet établissement pour l'année finissant avec mars 1862. Le chiffre de ces frais monte à 96,573 livres sterling (2,412,369 francs). Le même rapport constate le nombre des visiteurs du musée. Ce nombre, les lecteurs non compris, a été, pendant les années 1856 et suivantes, s'accroissant d'une manière très-remarquable. En 1856, il s'est présenté 351,714 lecteurs ; l'année dernière, il s'en est présenté 641,886. L'accroissement des lecteurs a suivi une marche plus remarquable encore. En 1856, il s'était présenté 53,422 lecteurs ; l'année dernière, il s'en est présenté 139,410. Le nombre de personnes qui ont visité le musée britannique, l'année dernière, dans des différents buts, a été de 779,252.

De nombreuses acquisitions ont été faites par les divers départements, dans le cours de l'année. La section des manuscrits s'est enrichie de 307 pièces, de 99 chartes originales, de 5 sceaux. La collection Egerton s'est enrichie de 42 pièces et de 15 chartes. Dans le département des monnaies et des médailles, il a été acquis 2,919 pièces grecques, romaines, orientales, ou moyen âge et modernes. Le département zoologique a reçu 16,121 spécimens de différents animaux ; 5,000 fossiles ont été ajoutés au département géologique, et les autres départements ont été enrichis dans la même proportion.

(Globe.)

ANNONCE.

INVASION DU CANADA

PAR

LES AMERICAINS EN 1775,

OU

LA GUERRE DES BOSTONNAIS.

Dans la précieuse collection de documents historiques de feu Mr. le Commandeur Viger se trouvent deux manuscrits sur l'invasion du Canada par les Américains en 1775. Ces mémoires, déjà bien importants en eux-mêmes, acquièrent un nouvel intérêt dans le moment actuel. Ils sont d'autant plus dignes de foi qu'ils n'étaient pas destinés à la publicité et qu'ils se confirment l'un l'autre, bien que les événements y soient appréciés à différents points de vue. Des notes de notre archéologue, dont tout le monde se rappelle la science et la scrupuleuse exactitude, les complètent et en éclaircissent les points difficiles.

On a donc cru que la proposition de publier ces manuscrits serait favorablement accueillie du public et surtout de ceux qui s'occupent de l'histoire du Canada.

Cette publication se fera sous la surveillance de la Société Historique de Montréal, et formera un volume de 300 pages du format de ce prospectus.

L'impression n'en sera commencée que lorsqu'il y aura un nombre de souscriptions suffisant pour en couvrir les frais.

Prix \$1.00, payable à la livraison du volume.

Il n'en sera tiré que le nombre d'exemplaires retenus.

Des listes de souscription sont ouvertes, à Montréal, chez M. l'abbé Verreau et M. R. Bellocmare ; à Trois-Rivières, chez M. L. U. A. Genest, et à Québec, chez M. l'abbé Laverdière, au Séminaire, chez MM. J. H. Beaudry et A. G. Lajoie.

Typographie d'EusÈBE SÉNÉCAL, No. 4 Rue St. Vincent, Montréal.